



SciencesPo.

CEVIPOF  
CNRS



*La démocratie avec ou sans le peuple ?*  
Crises et mutations contemporaines de  
l'expérience démocratique

---

Centre de recherches politiques de Sciences Po  
Janvier 2014



## Table des matières

Introduction .....	5
I. La démocratie à l'épreuve des crises : cadrage historique, théorique et problématique .....	7
1 Quelle « démocratie » ? .....	7
2 Quelles « crises » ? .....	8
II. Mutations et recompositions démocratiques .....	12
1 Une démocratie de toutes les défiances ? .....	12
Poursuivre notre état des lieux de la confiance politique .....	13
2 Des clivages politiques en recomposition ? .....	14
Analyser la recomposition des systèmes de clivages politiques .....	15
3 Vers une citoyenneté critique ? .....	16
Étudier le renouvellement des formes de la participation politique .....	17
Étudier les transformations de l'idéal démocratique .....	19
4 De nouveaux territoires pour la démocratie ? .....	22
Comprendre comment la démocratie peut composer avec une pluralité de peuples .....	25
Cerner le citoyen à travers ses multiples identités politiques .....	27
III. Méthodes .....	28
1 Sociologie politique : enquêtes électorales, dispositifs méthodologiques .....	28
Analyse spatiale des fragmentations territoriales .....	28
Comportements et attitudes des électeurs .....	29
2 Théorie politique : histoire des principes, normativité, champs applicatifs .....	29
Pour une théorie politique appliquée .....	30
3 Histoire des « langages politiques » et analyse des discours .....	33
IV. Bibliographie .....	35



---

## Introduction

La démocratie contemporaine est saisie d'un malaise dont les signes sont multiples : montée de la défiance à l'égard de la politique, poussée de l'abstentionnisme, érosion de l'engagement politique, accroissement des inégalités, multiplication des affaires, etc. Le diagnostic est sévère et nombre d'analyses évoquent un « hiver de la démocratie », et même le « spectre du totalitarisme ». Le projet du Cevipof pour les années à venir se propose de repartir du terrain des diverses crises de la démocratie pour poser la question, non pas de la fin de la démocratie, mais de ses recompositions. Depuis que la démocratie existe, elle est l'objet de constantes interrogations. Mais l'un des traits les plus déroutants de l'expérience démocratique récente est le constat d'une « démocratie sans le peuple », soit une démocratie où l'action effective du peuple comme l'identité de celui-ci font problème. C'est une expérience particulièrement ressentie en France que le « peuple » ne parvient plus à s'institutionnaliser et à s'organiser dans les formes de l'héritage historique (partis, syndicats, associations ou corporations de divers types).

Le Cevipof intitule donc son projet de recherche « La démocratie avec ou sans le peuple ? » parce qu'il souhaite questionner la validité contemporaine du régime démocratique à partir de la richesse des expériences tout à la fois destructrices et innovatrices dont il fait l'objet. Cette interrogation intégrera un ensemble de réflexions portant sur l'économie, la structure sociale, les valeurs, les rapports de l'individu au collectif, du citoyen à la nation et à l'Europe. Elle prend acte du fait que la démocratie représentative est aujourd'hui concurrencée par d'autres modes de délibération et d'arbitrages et par d'autres registres d'expression citoyenne. Elle prend acte aussi du fait que les usages comme les représentations de la citoyenneté se sont profondément transformés. Aujourd'hui, la citoyenneté, longtemps considérée comme une identité nationale originelle, soit se dilue en citoyenneté générale - transnationale ou cosmopolite -, soit se ramifie en identités plurielles défendant leurs droits et leurs territoires.

L'analyse des pathologies de la démocratie occupe une part importante de la littérature critique de la modernité. Elle se focalise aujourd'hui sur une multiplicité de problèmes et d'enjeux parmi lesquels, entre autres, la démocratie des partis, la fermeture oligarchique des élites politiques et administratives, les dérives potentielles ou réelles de la démocratie d'opinion ou encore les possibles dérives de la démocratie compassionnelle. Ces multiples difficultés et tensions, dont certaines sont portées aujourd'hui à leur paroxysme, débouchent sur la question des crises auxquelles structurellement et conjoncturellement se trouve confrontée la démocratie.

On peut énumérer secteur par secteur une pléiade de crises ayant chacune leur spécificité tout en présentant des traits communs : la crise du système économique et financier (krachs boursiers, crise du crédit interbancaire, désordres monétaires, récession, raréfaction des ressources fiscales, contraction de la demande, surendettement des ménages) ; toutes les crises concernant le registre du politique et de la gouvernance (crise de régime, crise de forme, crise des élites) ; la crise des médiations entre les citoyens et le système politique qui affecte aussi bien le fonctionnement de la démocratie représentative que le dialogue social, ou encore la légitimité des médias ; la crise des valeurs (idée de progrès, solidarité, autorité) et des institutions sociales (famille, école, justice). Mais on peut aussi évoquer la crise du *sens* et de la *subjectivité* démocratique dont l'impact sur les

choix politiques et sur les formes d'expression et de participation démocratique est considérable. La perte des repères est sensible (sortie du politique, incivilités, cynisme d'État). La question de savoir dans quelle mesure ces crises sectorielles se cumulent et se combinent pour engendrer une crise générale et systémique est une question cruciale pour évaluer l'état du système démocratique dans nos sociétés.

Le projet du Cevipof dépasse le seul inventaire des différentes crises et symptômes qui atteignent le bon fonctionnement démocratique (Infra Partie I). Il s'agit d'en mesurer les effets directs et indirects, visibles et latents, sur l'ensemble des attitudes et des comportements des citoyens. La mise en oeuvre de ce projet se fera à travers quatre grands axes problématiques : l'examen et l'interprétation de la défiance politique, l'étude des recompositions affectant les clivages politiques, l'analyse des usages et des représentations d'une nouvelle forme de citoyenneté « critique » et l'inventaire de nouveaux territoires pour la démocratie (Infra Partie II).

Ces différents axes de travail seront mobilisés au travers de méthodologies relevant des deux principaux registres disciplinaires qui organisent les forces du laboratoire, la sociologie politique et la théorie politique (Infra Partie III).

# I. La démocratie à l'épreuve des crises : cadrage historique, théorique et problématique

## 1 Quelle « démocratie » ?

Toute analyse de l'expérience démocratique commence nécessairement par le constat d'une polysémie qui est d'abord celle du *demos*. Ce dernier, défini comme assemblée concrète des citoyens ou, par extension, comme ensemble des citoyens ayant des droits politiques égaux, n'a jamais disparu de l'histoire politique et subsiste dans l'étymologie du mot démocratie. Il ne saurait donc y avoir de démocratie *contre* le peuple. L'hypothèse d'une démocratie *sans* le peuple est différente, car elle peut désigner une pratique oligarchique effective en dépit d'une théorie qui énonce des principes démocratiques. Pour ces raisons, l'acception du mot « peuple » continue à se prêter à plusieurs interprétations et mises en pratique. Dès l'Antiquité, le *demos* désigne à la fois le peuple assemblé, la communauté politique et la fraction « inférieure » (le petit peuple, la populace, la plèbe) toujours susceptible de se muer en masse incontrôlable parce qu'ignorante et donc manipulable. Cette polysémie perdure dans la modernité qui, depuis 1789, a vu s'opposer des conceptions politiques, culturelles ou ethniques du peuple.

Quoi qu'il en soit, *demos* est principalement politique mais il l'est aux deux sens : 1) de corps politique composé d'individus-citoyens et 2) de population ayant des droits politiques (populaire devenant sur ce second plan, soit élogieux, soit péjoratif). La richesse et l'ambiguïté du *demos* moderne se manifeste par une difficulté persistante : d'une part, un corps politique de citoyens et, de l'autre, un peuple au sens populaire et démographique. Un premier aspect du projet de recherche consistera à conceptualiser et clarifier ces définitions, capter les évolutions, mesurer les dimensions actuelles (peut-être inédites) du problème.

La société démocratique moderne est caractérisée par son absence de « détermination positive ». Elle est, comme le souligne Claude Lefort, « irreprésentable dans la figure d'une communauté ». Certes, les crises actuelles de la démocratie représentative ne se limitent pas à cette donnée mais on ne peut en faire l'économie comme source ou matrice théorique des dérèglements potentiels de la logique démocratique. Les difficultés de la représentation démocratique s'enracinent dans une longue histoire et c'est bien au moment où le peuple est dit « souverain » qu'il devient en quelque sorte infigurable et que sa teneur politique est totalement décalée par rapport à sa réalité sociologique. C'est l'un des aspects relevés par Pierre Rosanvallon (l'impossible représentation d'un « peuple introuvable »). Il faut repartir de ces prémisses pour aborder les mutations et les recompositions actuelles.

**Le projet du Cevipof reviendra sur les critiques récurrentes de la démocratie et de ses diverses subdivisions (démocratie « représentative », « participative », « délibérative », « sortive », « directe », « épistémique », « radicale », « protestataire » et « agonistique »).** Dans cette perspective, une attention toute particulière sera portée à la théorie de la démocratie délibérative qui cherche à identifier les conditions que doivent satisfaire les processus de formation de l'opinion et de la décision politique pour que les exigences de justice puissent être réalisées dans la sphère politique. Elle s'intéresse donc plus à la formation de la volonté des citoyens qu'à son expression et part du principe qu'une délibération authentique peut contribuer, en élucidant la source normative d'un conflit social, à l'existence de normes de reconnaissance plus justes.

**Au-delà de cette dimension proprement délibérative, on analysera en outre la façon dont la dynamique démocratique favorise l'émergence de formes nouvelles (ou apparemment**

**nouvelles) d'exercice de la citoyenneté, de modalités participatives ou à l'inverse d'évitement, voire de protestation.** Ces modalités, souvent désignées comme des « radicalités », marquent-elles un processus de marginalisation, voire de sortie hors de l'ordre démocratique ou contribuent-elles aux mutations de celui-ci ou à son renouvellement ? Dans quelle mesure leur analyse permet-elle de dégager une dialectique de l'ancien et du nouveau au sein de l'ordre démocratique ?

## 2 Quelles « crises » ?

Le projet scientifique du Cevipof s'emploiera à diagnostiquer et à interroger une série de registres sectoriels articulés par les discours critiques contemporains sur la crise.

Au centre des crises qui affectent le pacte démocratique contemporain, **la crise financière et économique** a un rôle décisif. Le projet du Cevipof cherchera tout particulièrement à en évaluer l'impact sur les attitudes et comportements politiques. La seconde Grande Dépression qui, depuis la crise américaine des *subprimes* en 2007, sévit dans les sociétés avancées contemporaines a démultiplié le volume des discours existant sur la « crise », tout en recentrant la focale sur les dimensions proprement économiques et financières. Or les différentes *crises financières et économiques* des quinze dernières années (avec tout récemment la crise des dettes publiques) posent la question de savoir si nous sommes ou non entrés dans une *fin de cycle*, à savoir la mise en crise radicale du « *néolibéralisme* » et du « *capitalisme actionnarial* » globalisé (Plihon 2009 ; Gréau 2005, 2008 ; Jorion 2011).

Avec la crise des dettes souveraines (été 2011), la crise économico-financière déclenchée par les subprimes a sans nul doute pris une ampleur systémique inédite, moyennant des effets durablement structurants pour les démocraties libérales : l'impossibilité pour les États (traditionnels « maîtres des horloges » pourtant, et opérateur de confiance de par leur certitude de lever chroniquement l'impôt) de financer des politiques économiques contra-cycliques, des politiques de relance d'inspiration néo-keynésienne, avec le cercle vicieux connexe des politiques d'austérité et récessions économiques en chaîne (Généreux 2010 ; Boyer 2011, 2013 ; Gréau 2012). De proche en proche, c'est ainsi la pérennité de l'État social redistributeur et de ses recettes fiscales qui est devenu l'enjeu politique majeur. Des discours sur la « crise sociale » sous-jacente à la stabilité démocratique contemporaine ont succédé à la critique frontale du capitalisme financiarisé et globalisé, notamment à travers les thématiques du déclin des « classes moyennes », du « déclassement », de la montée des « inégalités », de l'« injustice fiscale », etc. (Guibert/ Mergier 2006 ; Chauvel 2006, Algan/ Cahuc 2007, Maurin 2009, Peugny 2009, Boisson 2009, Marzano 2010). Outre les questions d'équité et de justice, c'est ainsi la stabilisation sociale au centre des démocraties libérales qui constitue l'enjeu principal des débats.

Au centre de nos préoccupations, toutes les crises concernant le registre du politique et de la gouvernance seront examinées par notre projet. En premier lieu, **la crise de régime politique.**

Le déclin de la démocratie représentative (objectif et subjectif) appelle une reformulation théorique et un examen pratique des enjeux contemporains. Les procédures et les consultations de démocratie représentative sont dominées par les mécanismes de formation de l'opinion (démocratie du public, dans les termes de Bernard Manin). Les caractères principaux de ce malaise sont une participation parfois faible, une méfiance envers les élites législatives et gouvernementales issues des élections, une distorsion de l'activité parlementaire par le lobbying (à l'échelle nationale et européenne), la critique envers le peu de représentation descriptive (par opposition à active, dans les termes de H. Pitkin), la présence croissante de partis antisystème, l'incapacité à étendre la procédure représentative à l'échelle européenne. Dans ce contexte, il s'agira de travailler sur les conditions de la gouvernance démocratique et sur l'émergence de nouvelles formes de délibérations et de consultations citoyennes. Par ailleurs, la forme politique contemporaine de l'État-nation et le processus démocratique qui lui est lié connaissent un processus d'effacement au profit d'entités plus



floues et indéfinissables comme l'Union européenne ou encore les formes de gouvernance mondiale. **Cette crise de la forme politique** de l'État-nation ne débouche pas sur le retour de formes anciennes ou sur la naissance d'une forme politique nouvelle aux contours bien identifiés. Cette érosion de la forme stato-nationale contemporaine plonge ses racines dans l'affaiblissement de la marque confessionnelle des nations et dans le déclin de la souveraineté des États. De nouveaux territoires de la démocratie apparaissent qu'il s'agira d'identifier.

Autre élément important dans l'analyse des crises qui touchent le registre du politique, **la crise des élites**. Passée au second plan de la science politique depuis les années 1980, elle a été réactivée au début du XXI<sup>e</sup> siècle tout d'abord par le débat sur les discriminations qui jonchent les parcours scolaires d'excellence, puis par la crise financière de 2008. Les crises économiques sont toujours propices au développement d'un discours populiste cherchant à les expliquer par les positions sociales de groupes privilégiés échappant à la loi commune.

Le débat sur les élites dans la France des années 2010 recouvre essentiellement deux enjeux concernant d'une part le statut de l'État, premier producteur d'élites, et, d'autre part, l'ouverture des postes de pouvoir aux représentants de groupes minoritaires (les enfants d'immigrés) ou majoritaires (les femmes).

Le projet du Cevipof entend poursuivre les travaux sur les transformations des élites politico-administratives qui soulèvent des questions de sociologie politique portant à la fois sur les effets du capitalisme financier (sur les relations entre administration et politique, sur les carrières élitaires, sur la mobilisation des ressources sociales, etc.) et sur l'interprétation que l'on peut donner à l'évolution populiste de la scène politique française et européenne. Il interrogera les évolutions du système élitair de la V<sup>e</sup> République et leur diversification, une question portée récemment par le débat sur le cumul des mandats mais aussi sur le recrutement des grandes écoles. Il s'agira de réévaluer la nature des relations que nouent les trois groupes élitaires au sein de la V<sup>e</sup> République, à savoir le personnel politique, les hauts fonctionnaires et les élites dirigeantes du secteur privé. Le paradoxe du système élitair des années 2000 tient précisément à la conjugaison d'un discrédit du politique et d'un retour en force du personnel politique bien décidé à s'imposer face aux fonctionnaires (Rouban, 1998). La subordination des cadres supérieurs de la fonction publique a commencé avec la politisation et se poursuit avec la réforme de l'État car celle-ci a pour effet indirect de dissocier encore plus les milieux ministériels de la décision, fortement politisés, des milieux administratifs de l'exécution, soumis à des normes gestionnaires.

Autre crise majeure, celle qui concerne **les médiations entre citoyens et système politique** touchant les institutions sociales qui tentent d'articuler et de faire remonter toute une série de demandes. Syndicats et associations sont affectés par une crise des recrutements et par la nécessité d'un renouvellement de leurs formes d'action. Au-delà de l'analyse traditionnelle sur la faiblesse des corps intermédiaires dans la société française, sur leur développement tardif dans la longue durée historique et sur leur faible légitimité, il semble bien que ces institutions aient de plus en plus de mal à trouver leur place entre la masse des citoyens individualisés d'un côté et les systèmes étatiques et politiques de l'autre (Dubet, 2002, Ehrenberg 2010). Les symptômes de ce malaise sont de plus en plus nombreux : érosion des effectifs syndicaux, développement d'organisations éphémères du type coordinations, problèmes de représentativité syndicale, difficulté à organiser le dialogue social, faible vigueur des associations à vocation généraliste prétendant représenter les forces vives et difficulté pour le Conseil économique, social et environnemental (CESE) à trouver sa place dans le jeu des institutions. Toutes ces institutions sociales qui – à côté et en complément de la représentation parlementaire – prétendent à la figuration du « peuple » dans ses diverses composantes sont confrontées à une anémie qui s'est accentuée au cours des dernières décennies et qui peut donner l'impression non seulement que le jeu démocratique se fait sans le peuple mais que le peuple lui-même ne parvient pas à s'institutionnaliser ou à s'organiser dans ce tissu qu'on appelle la société civile.

**Cette crise des médiations affecte aussi le dialogue social.** Le compromis social établi en France après 1945 impliquait la primauté du politique sur la négociation collective et l'essentiel des analyses théoriques portait sur l'État-providence (Ewald, 1986) ou l'intervention de l'État (Reynaud, 1966). Les travaux ainsi réalisés se distinguaient des approches faites ailleurs sur le « néo-corporatisme », « gouvernance » politico-sociale où le rôle de l'État s'appuie sur la participation active de groupes d'intérêts structurés et puissants (syndicats et organisations patronales notamment) (Streeck, Schmitter, 1985). Si les premières initiatives politiques à propos des liens entre le dialogue social et la démocratie représentative remontent à plus de trente ans, cela est dû à une transformation des mécanismes de régulations sociales face aux mutations du capitalisme et des marchés du travail ou à l'essor de technologies et des pratiques de communication et d'échanges planétaires (Castells, 1998 ; Piore, Sabel, 1984 ). Et donc à une autonomisation des rythmes de l'économie face aux rythmes politiques, juridiques et sociaux. Le rôle désormais attribué à la démocratie sociale implique l'essor de nouvelles légitimités mais aussi de nouvelles tensions. D'un côté, existent des initiatives étatiques et centralisées pour renforcer le dialogue social. De l'autre, la négociation collective s'exerce de façon toujours plus locale voire éclatée. Dans ce cadre, la négociation d'entreprise devient plus autonome face aux instances nationales (le contexte législatif, interprofessionnel ou les branches d'activité). Elle déroge de plus en plus à « l'ordre public social » (Groux, 2003 ; Supiot, 2003). En outre, elle tire une légitimité accrue du fait qu'elle produit des accords toujours plus innovants en matière de compétitivité, de discriminations, de risques psycho-sociaux, etc., ces derniers provenant de moins en moins des conventions de branches professionnelles ou du législateur (mais des entreprises et notamment des grands groupes). D'où la question que notre projet prendra en compte : **comment s'établissent des « concurrences de légitimité » entre le dialogue social et la démocratie représentative.**

En toile de fond de toutes ces crises de la médiation, **les médias occupent une place décisive et changent l'appréhension que les citoyens ont de l'univers politique.** La médiatisation croissante de la politique a, sans conteste, renforcé la personnalisation de celle-ci dans la mesure où elle donne à voir des individus et déconnecte leur perception des organisations collectives auxquelles ils appartiennent et des programmes dont elles sont porteuses. Cette personnalisation accroît le recours à la diffamation et à la pratique du scandale politique dont la généralisation peut déboucher sur des crises de gouvernement, voire de régime. Cela nous ramène à la crise actuelle, profonde, de la légitimité politique. Car, comme le reconnaît Manuel Castells (*L'ère de l'information*, 3 vol., Paris, Fayard, 1998-1999), « il y a un lien évident et fort, même s'il n'est pas exclusif, entre la pratique du scandale, la médiatisation exacerbée de la scène publique et le manque de confiance des citoyens dans le système. » Cependant, cette médiatisation n'est pas synonyme de « toute puissance ». L'approche de la toute puissance des médias reste souvent en France assez prégnante. Cette perspective doit être dépassée pour revenir à l'importance des usages de réception des messages, aux fonctions que remplit cette réception et au travail de construction et déconstruction dont ceux-ci font l'objet particulièrement dans le nouvel espace public en gestation qui s'invente autour des nouveaux moyens de communication électronique.

Ceux-ci ont massivement contribué à élargir l'espace public et à le recomposer. De nouvelles arènes de débat se sont créées et ont promu une communication politique horizontale alors que l'univers des médias classiques est beaucoup plus vertical. La téléphonie mobile, les SMS et Internet ont été les vecteurs de nouvelles formes de mobilisation et de renouvellement des espaces de débat et de communication politique. Ces nouveaux médias ont également contribué à promouvoir de nouveaux acteurs au sein de l'espace public en rendant plus facile la prise de parole publique d'acteurs non professionnels et de citoyens ordinaires (commentaires sur le web, blogs, etc.) « Everyone a blogger, everyone a journalist » disent nombre de politologues américains travaillant sur ce nouveau paysage médiatique.

Ce processus donne une voix à une forme d'infrapolitique qui jusqu'alors en était largement privée (Cf. James C. Scott, *Domination and the Arts of Resistance : Hidden Transcripts*, New Haven, Ct.,

Yale University Press, 1990). Enfin, les nouveaux médias peuvent contribuer à rapprocher davantage le citoyen de la sphère de la décision publique même si les rêves d'une démocratie électronique qui aurait la force de la démocratie athénienne rencontrent leurs évidentes limites. Et, si après avoir contribué à la crise de légitimité du politique, les nouveaux médias n'étaient-ils pas en train d'introduire dans la sphère de la communication les développements importants de ce que Manuel Castells appelle la *mass self communication* (la communication de masse individuelle) ?

Dans un tout autre registre, mais qui n'est pas sans impact sur le politique, la supposée « **crise du progrès** » née d'une conscience accrue des impacts environnementaux du développement scientifique et technique a suscité des réactions de la société civile dès le tournant des années 70. Plus récemment, les débats consacrés à *l'impact sociétal* des technologies du vivant associent des scénarii prospectifs portant sur la nature des bouleversements engendrés pour les générations futures. La question des risques induits par le développement scientifique et technique se décline aujourd'hui selon deux logiques : au niveau local, l'impact des installations industrielles de toutes natures devient un objet de controverses dont se saisissent les populations intéressées et leurs représentants réunis en associations de défense. Au niveau national, les évolutions vers une mise en débat du développement scientifique et technique sont plus hésitantes. Si le concept de *Participatory Technology Assesment* donne lieu à une intense réflexion académique, il peine à trouver des terrains d'application pratiques. De ce fait, la gestion des risques particuliers aux technologies du vivant est couplée à une série d'expérimentations institutionnelles faisant intervenir une grande diversité de technologies délibératives, participatives et de dispositifs d'objectivation susceptibles de réduire les alertes sociales liées à l'appropriation de ces nouvelles technologies. Ces expérimentations institutionnelles composent une histoire continument renégociée de l'action publique destinée à satisfaire les exigences du vivre-ensemble en démocratie.

L'ensemble de ces crises qui touchent tous les secteurs de la vie économique, sociale, politique et culturelle débouche sur une profonde **crise du sens et de la subjectivité démocratique**. À une époque de mise en question ou de déclin des grands systèmes de référence (religieux, idéologiques et scientifiques), la question du sens que les membres d'une société donnent à leur existence individuelle et collective prend un relief singulier. Quelles sont dans les sociétés post-modernes les conditions et les modalités de production mutuelle du sens pour les individus et du sens pour la société, entendue comme la capacité d'organiser un vivre-ensemble ? Bien des changements dans la façon dont le sujet démocratique construit son rapport au monde, et donc aussi le dialogue qu'il entretient avec la sphère politique, redéfinissent les cadres de la subjectivité démocratique. La temporalité même de cette construction a été profondément modifiée, et la politique – comme le religieux – en tant que pourvoyeuse de modèles d'interprétation du monde et de voies d'émancipation ne semble plus opératoire. Les anticipations de l'avenir sont en panne. Les « significations imaginaires » qui permettaient à la société de se représenter elle-même sont en crise, et avec elle toute possibilité d'adhésion à un projet (Castoriadis, 1998, Hermet, 2007). Du coup, la politique reste cantonnée à une forme de présentisme qui envahit tout l'espace de l'action publique (Gauchet, 2005). Par ailleurs, le mouvement d'individuation qui a accompagné ce processus de désenchantement du monde conduit les individus à construire leurs repères sociaux, culturels et moraux, politiques, moins dans le cadre de systèmes d'allégeances et d'affiliations préfigurées qu'au travers de leurs expériences personnelles. Le sens se conquiert d'abord à partir de soi, et le sujet démocratique – devenu nécessairement plus réflexif – construit son rapport à la politique de plus en plus à partir de lui-même. En cela, les paradigmes mêmes de la socialisation des individus, et notamment de la socialisation politique, ont changé. Les logiques de l'expérience ont pris le pas sur les logiques de l'identification (Dubet, 1995). La subjectivité démocratique s'est déplacée et se recompose dans une articulation nouvelle entre l'individu et le collectif au sein de laquelle l'expérience subjective et le rôle des affects jouent un rôle décisif (Nussbaum, 2011).

## II. Mutations et recompositions démocratiques

### 1 Une démocratie de toutes les défiances ?

Les différentes vagues du baromètre de confiance politique du Cevipof enregistrent depuis quatre ans des niveaux très élevés de défiance politique. Les premiers mots qui sont associés à la politique sont la « méfiance » et le « dégoût » bien avant « l'intérêt » et « l'espoir ». La confiance politique n'a cessé de se dégrader au cours des deux dernières décennies. Les perceptions comme les revendications qui sont associées au champ politique marquent une rupture profonde avec la tradition politique et constitutionnelle qui caractérise notre pays depuis la Révolution française. Toutefois, ce rejet et cette distance critique vis-à-vis du personnel et des institutions politiques n'excluent pas une demande même confuse d'une autre politique. L'intérêt général pour la chose publique reste élevé et la défiance n'empêche pas une relative politisation. Le paradoxe n'est qu'apparent car cette politisation est faite de davantage de colères, d'inquiétudes et de rejets que de joies, d'espérances et d'adhésions.

La fracture entre les responsables politiques et les Français est aujourd'hui à son niveau le plus haut : 85% des personnes interrogées en décembre 2012 considèrent que « les responsables politiques ne se préoccupent que peu ou pas du tout de ce que pensent les gens comme [nous] ». Depuis que cette mesure existe (septembre 1977), jamais un tel niveau n'avait été atteint. Le fossé entre l'immense majorité de ceux qui considèrent que les responsables politiques sont largement indifférents et la petite minorité de ceux qui croient qu'ils sont encore préoccupés par ce que pensent les Français n'a jamais été aussi impressionnant (71 points d'écart contre 39 points en 2006). Cette forte culture de la défiance politique engendre des interrogations sur le fonctionnement de la démocratie (54% des personnes interrogées considèrent que « la démocratie ne fonctionne pas bien en France ») et redonne un espace au vieux rêve saint-simonien du gouvernement des experts : 66% des Français sont d'accord avec l'idée selon laquelle « il faudrait que ce soit les experts et non le gouvernement qui décident ce qui est meilleur pour le pays ».

Dans un tel contexte, le désir d'engagement dans l'activité politique est au point mort. Cette atonie ne fait que prolonger un mouvement de désengagement constant depuis bientôt trois décennies. La France connaît, depuis le milieu des années 80, une forte érosion des effectifs des partis et des syndicats. Ces derniers deviennent de plus en plus des organisations de professionnels peu irriguées par la « demande sociale ». Les partis rassemblent moins de 2% de la population inscrite sur les listes électorales et c'est moins de 8% de la population active salariée qui adhère à un syndicat. La représentativité de ces organisations est très faible et ce phénomène ne fait que renforcer la distance ressentie par les citoyens envers les acteurs de la représentation politique et sociale que sont les partis et les syndicats. Cette crise des médiations de la démocratie est grave car les demandes des citoyens ne sont plus clairement élaborées, hiérarchisées et mises en cohérence et le système politique a même du mal à les lire, à les entendre et à les reformuler sous forme de propositions et d'éléments de programme.

Cette profonde crise de confiance envers la démocratie et ceux qui la font fonctionner se répercute dans les urnes en venant nourrir des courants protestataires en tout genre : le 21 avril 2002 les candidats des quatre grands partis de gouvernement qui ont alterné au pouvoir sous la V<sup>e</sup> République (PC, PS, UDF et UMP) ont réuni moins de 50% des suffrages exprimés. Par la suite, même si la situation s'est légèrement améliorée, la part représentée par les grandes forces de gouvernement n'a fait qu'osciller entre 50 et 65% au mieux.

Les mobilisations de l'hiver 1995, le succès de certaines manifestations sur des thématiques anti ou alter-mondialistes, les émeutes urbaines de l'automne 2005, la virulence des manifestations contre le CPE de 2006, le grand refus de la réforme des retraites en 2010, la série de votes sanction infligés

à la majorité de droite de 2008 à 2012 et, maintenant, la vague d'impopularité qui saisit la nouvelle majorité de gauche à peine élue sont autant de symptômes de cette politisation protestataire.

On sait que les sociétés démocratiques connaissent régulièrement des alternances cycliques entre des phases de fort investissement dans l'action politique et des phases de désinvestissement de celle-ci marquées par de la déception et parfois de la colère. Ce malaise est même, selon Pierre Rosanvallon, constitutif du régime de la démocratie représentative : « Historiquement, la démocratie s'est en effet toujours manifestée à la fois comme une promesse et comme un problème. Promesse d'un régime accordé aux besoins de la société, cette dernière étant fondée sur la réalisation d'un double impératif d'égalité et d'autonomie. Problème d'une réalité souvent fort loin d'avoir satisfait ces nobles idéaux. [...] Le principe de construction électorale de la légitimité des gouvernants et l'expression de la défiance citoyenne vis-à-vis des pouvoirs ont ainsi pratiquement toujours été liés. »

La société française a connu, dans les années 70 et jusqu'au début des années 80, un mouvement de croyance dans les vertus de l'action publique et de sa capacité à changer les choses. C'était une période où la gauche était convaincue que le changement politique allait accoucher d'un véritable changement de société. Le programme du Parti socialiste de l'époque s'intitulait « Changer la vie » et François Mitterrand n'hésitait pas à promettre, au Congrès de Metz en 1979, une « rupture avec le capitalisme en cent jours ». 1981 et les années qui suivirent firent un sort définitif à ce projet politique qui alimentait l'espérance de tous ceux qui ont concouru à la victoire de la gauche en 1981. Une profonde désillusion commença à s'enraciner au cœur de la société française dont les conséquences se font toujours sentir aujourd'hui. Ce fut la phase des « déçus du socialisme » et des grandes défaites de la gauche en 1993 et 1995. La droite ne sut pas répondre aux espoirs de renouveau de la politique qui étaient investis en elle par les millions d'électeurs qui la réintroduirent au cœur du pouvoir législatif et exécutif. S'ouvrit alors un cycle de « politisation négative » au cours duquel les citoyens sont revenus à la politique et à l'action publique mais sur un mode protestataire. Ce cycle n'a connu qu'une brève parenthèse lors de la campagne de l'élection présidentielle de 2007 et dans les quatre mois qui ont suivi l'élection de Nicolas Sarkozy. Le volontarisme du candidat, la rupture revendiquée par rapport à son propre camp, le style atypique et le ton contestataire de ses deux challengers, Ségolène Royal et François Bayrou, ont ouvert une période, certes brève, où la protestation a pu donner l'impression de trouver un exutoire au cœur même du système politique.

Ce mouvement de politisation négative n'a cependant pas débouché sur un grand mouvement de refus de la politique. L'élection présidentielle de 2012 n'est pas parvenue à rendre positif ce mouvement de politisation négative qui a peu à peu saisi, à droite comme à gauche, des pans entiers de la société française.

### **Poursuivre notre état des lieux de la confiance politique**

De nombreux secteurs de la vie publique sont aujourd'hui concernés par une perte de confiance : c'est le cas de la politique au premier chef, mais aussi de l'industrie (nucléaire), de l'économie (les banques), de la production alimentaire (fraudes sur les produits) et des innovations controversées (OGM et nanotechnologies). Sans doute ces secteurs ont-ils tous leurs spécificités. **Mais au-delà de ces traits propres, il faudra s'interroger sur les mécanismes de base de la confiance en société.** Certains penseurs ont ainsi distingué entre confiance « assurée » (celle que nous avons dans les fondements de notre système) et confiance « décidée » (celle qui nous contraint périodiquement à faire des choix de confiance). Il pourrait aussi être utile de faire la part entre la confiance globale, affective (celle par exemple qui nous lie à nos proches) que l'on désigne plus volontiers en anglais du terme de *trust* et la confiance dans la compétence des acteurs que l'on désigne plus volontiers par le terme de *confidence*. Ainsi, en politique, toutes les études sur les qualités requises des candidats à l'élection présidentielle démontrent que l'électeur recherche à la fois un candidat proche des gens

(*trust*) et capable d'assurer efficacement la fonction présidentielle (*confidence*). **De futures études sur la notion de confiance devraient enfin privilégier une vision dynamique de cette notion : on acquiert un degré de confiance dans un acteur ou une institution. Mais ce stock de confiance peut-être volatil : on perd confiance, au vu de ses performances ou de sa conduite dans un acteur politique. Les modalités, les raisons, les coûts induits de ces stratégies de confiance/défiance devront être mieux problématisés pour renouveler la problématique de la confiance.**

Enfin, un dernier facteur important de déstabilisation de la confiance démocratique prend aujourd'hui la forme de la « diversité ». Sous ce vocable flou, dont l'institutionnalisme au travers d'une « politique de la diversité » soulève nombre de problèmes épineux au regard des modèles et pratiques de justice et d'égalité au cœur de l'ordre démocratique (Sénac 2012), ce qui est visé, c'est la divergence des valeurs, la dissension, voire la dissidence éthique. Ainsi que l'analyse Stephen Macedo (2000) dans le cadre américain, *diversity* et *distrust* se trouvent désormais intimement liés, la diversification des modes de vie, des croyances et des systèmes de valeurs étant considérée comme érodant le lien socio-politique, voire les fondements constitutifs du peuple et de l'ordre démocratique. Face à la montée des *civic anxieties* au sujet du devenir même de la démocratie (Macedo 2005), plusieurs politiques publiques se donnent pour objectif de renforcer l'adhésion des citoyens à un socle de valeurs communes et de les inculquer à ceux que l'on envisage comme appartenant à des systèmes de valeurs différents, étrangers, voire opposés au nôtre. L'objectif est-il par là, fût-ce au moyen d'un interventionnisme des institutions publiques dans le champ de la morale, et au risque d'un « clash des paternalismes » (Pélabay 2011) de conférer davantage d'épaisseur (*thickness*) à la communauté politique ? Doit-on considérer que le peuple est, avant tout, une « communauté morale » sans laquelle la « communauté légale » perdrait tout fondement (Walzer 1994) ?

Aussi une analyse des expressions contemporaines de la défiance politique ne peut faire l'économie d'une réflexion sur le pluralisme des valeurs et son traitement par les autorités publiques. Conduite au plan théorique et philosophique, cette étude portera également sur les politiques publiques cherchant à atténuer ou à remédier à la perte de confiance dans les liens de citoyenneté, notamment en ce qui concerne, en France, l'école publique et le développement d'un enseignement moral et laïque (Peillon 2013 ; Dupeyron & Miqueu 2013) ou les dispositifs d'instruction civique destinés aux migrants dans le cadre du Contrat d'accueil et d'intégration (Hachimi Alaoui 2012) .

**La poursuite et le perfectionnement du Baromètre de confiance du Cevipof sera l'outil privilégié de recherche sur la problématique générale de la confiance, sans exclure toutefois le recours aux enquêtes internationales (ESS, EVS, WVS) qui permettent de situer les degrés de confiance dans l'espace international.**

## **2 Des clivages politiques en recomposition ?**

L'analyse des doctrines et des attitudes politiques, celle des systèmes de partis comme des comportements électoraux, politiques et sociaux qui leurs sont liés constitue l'un des domaines majeurs de recherche du Cevipof depuis ses origines. L'approche initialement formulée par Lipset et Rokkan en termes de « clivages » constitue un angle de saisie commode de ces questions. Les grandes divisions historiques auxquels le terme de « clivages » a été initialement associé par ces auteurs s'expriment à différents niveaux : la formation des systèmes de partis et leurs bases socio-économiques, les attitudes politiques et les préférences idéologiques, et plus généralement les fondements normatifs et les bases politiques des systèmes politiques européens. La particularité de la notion de clivage ainsi définie est en fait sa capacité à lier les divisions sociales d'une part à des divisions idéologiques ou normatives et de l'autre à des divisions en termes d'organisations et de comportements politiques. La notion de clivage se réfère donc à la combinaison d'orientations d'intérêt enracinées dans les structures sociales, d'orientations culturelles et idéologiques ancrées

dans un système normatif et de comportements qui s'expriment dans l'appartenance à des organisations et/ou l'adoption de telle ou telle forme d'action politique.

Cette approche constitue aujourd'hui encore une référence majeure pour l'analyse des recompositions électorales et pour comprendre les transformations du lien démocratique entre les citoyens et les systèmes politiques. En effet, la notion de clivage ne peut être renvoyée seulement à ce que l'on appelle *old politics*. Elle permet de penser également la politique des sociétés d'aujourd'hui : la *new politics* est également faite de clivages installés ou émergents dont l'analyse empirique doit montrer quelles articulations ils entretiennent avec les clivages fondateurs de la politique en Europe. Le thème de la recomposition de clivages politiques doit donc être préféré à celui de la fin ou de la disparition programmée des clivages politiques anciens. L'ouvrage de Pascal Perrineau, *Le Choix de Marianne. Pourquoi et pour qui votons-nous* (Paris, Fayard, 2012) propose une première réflexion sur la recomposition de ces clivages dans le cadre français à l'orée de l'élection présidentielle de 2012.

### **Analyser la recomposition des systèmes de clivages politiques**

Ce constat a été dressé par plusieurs auteurs qui ont contribué récemment à ce courant d'analyse : **c'est dans cette perspective que nous entendons nous placer pour développer un ensemble de recherches portant sur un thème général que l'on peut décrire comme l'analyse des recompositions des systèmes de clivages dans la France d'aujourd'hui. Nous souhaitons en effet prolonger nos efforts au sein de dispositifs d'enquêtes et d'analyses très marqués par les questions qu'ont posées Pippa Norris, Russell Dalton et Ronald Inglehart aux modèles explicatifs rokkaniens.** Ces trois auteurs ont ainsi proposé, chacun à sa manière, des explications alternatives : l'émergence du « citoyen critique », l'affirmation d'une « citoyenneté de la cause » (des citoyens motivés et s'impliquant pour des causes et non plus des partis), la montée du post-matérialisme qui transcenderait les vieilles allégeances et traduirait le déclin des rapports verticaux dans toutes les dimensions de la vie sociale, politique et personnelle.

Ces différentes approches des mutations contemporaines des clivages politiques peuvent faire l'objet d'analyses adoptant des perspectives distinctes. Notamment si l'on entend recourir à la comparaison, le recours aux grandes bases de données intégrées issues des programmes de recherche que sont l'*European Social Survey* ou l'*European Values Studies/World Values Studies* se révèle précieux. Participant à la réalisation de ces enquêtes, le Cevipof est à l'origine des recherches et de publications sur le cas français, notamment dans une perspective européenne comparée.

Comme ces banques de données, les enquêtes électorales réalisées par le Cevipof à l'occasion des dernières élections nationales fournissent d'autre part un matériau riche pour l'analyse d'une des questions majeures, sous-jacente à beaucoup d'analyses portant sur le changement électoral et politique contemporain : dans quelle mesure les structures sociales classiques (religion, classes sociales, etc.) demeurent-elles efficaces dans l'explication du vote ? Et, si elles le demeurent, observe-t-on une modification du comportement des différentes catégories qu'elles distinguent ? Au demeurant, peut-il en aller autrement compte tenu des mutations qui affectent tant la religion que les classes sociales pendant la période la plus récente dans les pays les plus développés ?

Par ailleurs, les courants de pensée politique et les clivages qui les opposent peuvent également être analysés dans d'autres perspectives, et depuis des points de départ bien différents. La laïcité, la pensée écologique et le rapport à l'idée de progrès, les transformations des partis socialistes européens constituent autant d'objets pertinents pour la compréhension des mutations de la structuration politique des sociétés contemporaines. Ces mutations se trouvent également éclairées par des recherches en cours au Cevipof portant sur la genèse depuis le XIX<sup>e</sup> siècle de la citoyenneté dans son acception française ou sur la réalité et les limites du dépassement des clivages politiques autour de la notion de valeurs communes aujourd'hui fréquemment invoquée au plan international.

L'étude du rôle de la référence aux valeurs dans la structuration des programmes politiques des partis, des comportements et identifications politiques des citoyens et dans celle de leurs choix électoraux s'avère en effet indispensable à notre réflexion collective sur les clivages politiques. Au-delà de l'analyse des choix et processus électoraux, elle informe également la réflexion sur les cultures politiques et les idéologies – au sens de Freedman (2003, 2007). S'accordant avec l'hypothèse – évoquée ci-dessus – d'un post-matérialisme, combinée qu'elle peut être avec le diagnostic théorique d'une crise de sens, cette étude ne doit cependant pas préjuger du remplacement pur et simple qu'une *cleavage politics* par une *value politics*. Aussi on peut bien plutôt considérer la multiplication des usages politiques – collectifs et individuels – des valeurs comme un vecteur de recomposition des clivages, allant dans le sens d'une éthicisation de la citoyenneté démocratique, c'est-à-dire la tendance à articuler la vie politique en termes d'orientations axiologiques et de visions du bien. De ce point de vue, l'usage institutionnel d'un langage des valeurs peut avoir des effets dépolitisants qu'il s'agira ici d'étudier. En même temps, comme le montrent les récents débats, en France, autour du mariage pour tous, le dissensus axiologique et les clivages en termes de « valeurs » tiennent une place croissante dans le débat politique. Mais alors, ce sont les valeurs privées qui font leur entrée en politique et il reste à penser les conditions d'une politisation régulée de ce second ensemble de valeurs.

**Pour ce faire, on s'attachera à questionner le double mouvement de privatisation des valeurs publiques, au sens de leur entrée dans le domaine intime des consciences personnelles, et de publicisation des valeurs privées, notamment religieuses, au sens d'une participation des systèmes privés de croyances à la discussion publique et à la délibération démocratique. On le voit, cette question requiert de s'intéresser aux formes d'assouplissement du partage républicain entre sphère privée et sphère publique, ainsi qu'à leurs conditions et limites. Les débats conduits sous l'égide d'une « raison publique pluraliste » ou « inclusive » (Ferry 2007, Galston 2002, Habermas 2008) nous permettront d'analyser les enjeux relatifs à une participation des systèmes axiologiques infra-politiques, en particulier les religions, au débat public. Les travaux de sociologie politique sur les identités politiques sont un complément de cette analyse, comme le montre le projet interdisciplinaire dirigé au Cevipof par Anne Muxel sur « Politique, affectivité, intimité », qui réunit autour de cette même question des chercheurs de toutes les sous-disciplines du CEVIPOF (Muxel 2008, 2010).**

### **3 Vers une citoyenneté critique ?**

L'expression « citoyenneté critique » est associée aux analyses de Pippa Norris (1999, 2011) à la suite de sa coordination d'une enquête internationale sur les attitudes des citoyens des régimes démocratiques. Dans un contexte de globalisation des valeurs démocratiques, l'érosion de la confiance dans les institutions de la démocratie représentative s'exprime à travers la détérioration de la participation démocratique classique (participation électorale, militantisme partisan et engagement civique). Cette défiance vis-à-vis des gouvernements démocratiques, qualifiée de « cynisme croissant » par Pippa Norris, se traduit par un déficit d'engagement dans les organisations politiques traditionnelles et par une crise diffuse des institutions de médiation entre les citoyens et leurs représentants. Cette défiance s'inscrit dans une forme de citoyenneté plus exigeante, voire plus radicale. Le développement concomitant d'une « politisation négative », selon l'expression de Jean-Louis Missika (1992) et d'une participation politique protestataire (mouvements extrémistes, activisme protestataire, émeutes urbaines, etc.) pose la question de la légitimité de cette conception critique de la citoyenneté, non seulement en termes de modalités d'engagement, mais aussi, plus fondamentalement, en termes de lien au politique, en particulier dans l'articulation entre républicanisme et libéralisme politique.



**À partir de ce nouveau cadre démocratique le peuple se fait entendre autrement. Mais une question se pose : dès lors que la politisation des citoyens a pour ressort premier la critique ou la protestation, comment et à partir de quelles médiations se fonde et s'organise la légitimité des systèmes démocratiques modernes ? Le projet du Cevipof dans les années à venir a pour objectif de cerner ces différentes médiations.**

### **Étudier le renouvellement des formes de la participation politique**

Les usages d'une citoyenneté relevant de la participation politique conventionnelle s'essouffent alors que les formes expressives et plus critiques de celle-ci, notamment au travers de la protestation et de la participation politique non conventionnelle, se développent. Dans la dynamique générationnelle, l'émergence d'une citoyenneté plus contractuelle, définie par des droits plus que par des devoirs, ainsi que par l'envie d'accéder directement à l'espace public, est venue progressivement concurrencer et remplacer le modèle d'une citoyenneté héritée, organisée par les rouages de la représentation démocratique, reliée à l'identité nationale et normée par le collectif (Duchesne, 1997, Deloye, 1994, Leca, 1986). Cette nouvelle conception de la citoyenneté, concevant une expression citoyenne à la fois plus autonome dans la définition des buts à poursuivre, à la fois plus individualisée et multiple dans la revendication d'identités, suppose une pluralité de formes et d'investissements appartenant à de larges répertoires d'actions nationales et supra-nationales (Tilly 1978, Kriesi et al. 1995). La participation civique et politique trouve ses ressorts moins à partir d'un système d'obligations et d'allégeances nationales ou collectives qu'à partir d'un système d'expressions et de revendications de droits à défendre ou à conquérir, n'hésitant pas à recourir aux formes de protestation extrêmes et violentes (Piven and Cloward 1977, McPhail 1994).

La démocratie représentative est ainsi entrée en concurrence avec la démocratie participative ou directe, où l'expression spontanée et individualisée des citoyens prime sur leurs devoirs de coopération et de participation à l'intérêt général. Dans cette nouvelle conception, la citoyenneté est devenue de fait plus critique. C'est de plus en plus à partir d'un usage combiné de la démocratie représentative et de la démocratie participative que les citoyens se font entendre. Dans l'utilisation de ces formes d'expression protestataire, l'abstention occupe une nouvelle place. La norme civique associée au devoir de voter s'est nettement affaiblie. Les analyses du comportement électoral ont mis au jour une augmentation des usages intermittents du vote et de l'abstention (Muxel, 2012, Bréchon, 2011, Braconnier et Dormagen, 2007). Ce type de comportement électoral s'est diffusé dans le renouvellement générationnel. Le vote systématique appartient aux générations plus anciennes, le vote intermittent du fait notamment d'un usage nettement plus marqué de l'abstention, domine dans les jeunes générations (Muxel, 2010, Tournier, 2009). D'autres formes d'évitement de la démocratie représentative s'expriment aussi au travers de la non-inscription sur les listes électorales, ou encore de la mal-inscription, notamment dans les milieux populaires urbanisés, en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. Le vote blanc et les demandes de reconnaissance qui lui sont associées participent aussi à la diffusion de cette expression plus protestataire de la citoyenneté.

Si ces différentes formes de non-vote traduisent bien une forme de ressentiment électoral et un sentiment déceptif à l'égard de la représentation démocratique, la profondeur de cette disposition critique à l'égard du système politique se lit aussi dans l'importance prise par les votes protestataires, se portant sur des partis ou des candidats anti-systèmes ou extrémistes, lors des élections. À certaines élections, comme l'élection présidentielle de 2002 en France, mises bout à bout, l'abstention et les votes protestataires ont pu concerner près de la moitié de l'électorat. C'est alors un « vote de refus » plus qu'un vote d'adhésion qui s'exprime (Perrineau, 2003b), le vote

participant alors d'une « contre-démocratie » (Rosanvallon, 2006). Ces phénomènes traduisent bien le malaise qui s'est installé entre les Français et leurs représentants ainsi que l'émergence indéniable d'une citoyenneté et d'un rapport au vote plus critiques (Cautrès et Muxel, 2009, 2011). Le développement de ce que Pierre Rosanvallon appelle « des formes de souveraineté négative » est à double tranchant : « [elles] ont à la fois l'aspect éminemment positif d'ériger des contrepoids et l'aspect dangereux de nourrir des visions de type populiste ». Ces évolutions se retrouvent dans d'autres pays. Les dernières élections en Italie ont vu s'imposer des forces politiques et des leaders (Beppe Grillo et les Cinque Stelle) qui appartiennent à ce registre protestataire et anti-système.

**Ces évolutions conduisent les chercheurs du Cevipof à interroger plus que jamais la souveraineté du vote dans le processus de légitimation du pouvoir politique en régime démocratique. Doit-on gouverner avec ou sans le peuple ? Et comment gouverner avec un peuple qui s'oppose ou se retire, plus qu'il ne soutient et n'accrédite ?** Quelles qu'en soient les conséquences, la plus grande réversibilité de l'acte électoral participe d'un vrai changement. Un changement pour les politiques qui doivent composer avec les soubresauts de la participation et s'atteler à la restauration de la confiance politique sans laquelle leur légitimité ne peut trouver d'assise durable. Un changement pour le peuple électeur lui-même qui peut affirmer au travers de cette nouvelle grammaire citoyenne de nouveaux types de contre-pouvoirs et de légitimation.

Même si le rapport au vote s'est profondément transformé, et si le comportement électoral obéit bien à des logiques d'autonomisation par rapport aux allégeances sociales, politiques et normatives qui le déterminaient dans un passé encore récent, l'acte de voter reste toujours considéré par une majorité de citoyens comme le moyen le plus à même d'influencer les décisions politiques prises par les gouvernants. Mais il est concurrencé par un ensemble d'« actes de citoyenneté » (Isin et Nielsen, 2008) se déployant au travers de multiples modes d'expression et d'engagement où la liberté prime sur le respect des règles et des normes prescrites par l'État. Ainsi la citoyenneté est-elle non seulement plus critique mais aussi plus inventive, plus créative, et potentiellement plus subversive, dans le cadre d'une démocratie devenue protestataire (Mathieu, 2011). **Les travaux du Cevipof entendent continuer à cerner cette nouvelle grammaire citoyenne, articulant démocratie représentative et démocratie participative.**

Si le recours aux modes d'action violents s'inscrit dans le répertoire classique de la participation non conventionnelle, comme dans le cas des violences urbaines ou celles des marins pêcheurs (Lagrange et Oberti 2006, Corlay 1984), d'autres formes de protestation plus inventives débouchent sur des mobilisations collectives d'un nouveau type : flash mobs, rassemblements organisés sur Internet, boycotts de produits et mouvements anti-publicité, diffusion de vidéos et de messages de dérision politique sur le web, happenings médiatisés et Veilleurs. Ces diverses manifestations sont organisées par des citoyens se regroupant sur la base de diverses appartenances ou systèmes de reconnaissance identitaire : en mobilisant des formes traditionnelles de différenciations professionnelles, par exemple en qualité de cheminots ou d'infirmières (Chevandier 2002, Hassenteufel 1991) – en imposant de nouvelles formes de différenciation en termes de précarité, de chômage, ou d'immigration (Abdelnour et al. 2009, Della Porta 2008, Giugni et Passy 2006, Siméant, 1998) ou en réunissant des objectifs particuliers capables de fusionner des intérêts variés (Catherin 2000). Cette pluralité de formes protestataires répond aux défis de la citoyenneté globale à la suite de l'ouverture transnationale des traditionnels espaces politiques et publics nationaux (Chabanet 2002, Cinalli et Nasri 2009, Imig et Tarrow 2001, Della Porta et Tarrow 2006).

## Étudier les transformations de l'idéal démocratique

L'ensemble des pratiques, des attitudes et des comportements politiques ressortissant à l'expérience contemporaine d'une « citoyenneté critique » sont solidaires de mouvements plus profonds de transformation critique ou autocritique de l'idéal démocratique. Les débats de théorie sociale et politique des deux dernières décennies conduisent à compléter ou réviser la manière dont on conçoit la citoyenneté démocratique, ses principes de justice et ses idéaux constitutifs, au premier rang desquels la liberté et l'égalité. Le libéralisme politique s'imposant comme la position dominante dans le paysage tant philosophique que politique des démocraties occidentales, il n'est pas étonnant que ce soit vers la déclinaison libérale de la citoyenneté démocratique, plus précisément la thématisation paradigmatique proposée par John Rawls (1971, 1993), qu'aient convergé certaines remises en cause. Telle fut notamment la cible de la fameuse « critique communautarienne » (Mulhall & Swift 1992 ; Berten et al. 1997 ; Pélabay 2006) qui a alimenté les débats théoriques tout au long des années 1990. Si certains ont pu déceler dans cette critique la résurgence d'une « pensée antilibérale » (Holmes 1989) ou la marque d'une « réaction » (Sosoë 1999) puisant dans les anti-Lumières son hostilité envers les idéaux rationalistes et universalistes issus de la modernité politique et aujourd'hui portés par le libéralisme politique, la plupart des commentateurs ont plutôt adopté le point de vue de Michael Walzer (1997 : 325), considérant qu'en raison du caractère « autosubversif » de la théorie libérale, les critiques communautariennes (à l'encontre du caractère « désengagé » ou « désencombré » du « moi » libéral, d'une morale décontextualisée de l'« impartialité », ou de l'hégémonie des droits individuels et d'un État acquis à une politique de la « neutralité », etc.) offrent moins une alternative qu'une incitation forte à apporter un « correctif » à la citoyenneté libérale-démocratique. La postérité du débat entre libéraux et communautariens a d'ailleurs contribué à valider cette interprétation, puisqu'il en est ressorti une variété de courants critiques et/ou autocritiques dénonçant les faiblesses de la version libérale de la citoyenneté démocratique et proposant de la transformer de sorte qu'elle puisse (enfin) tenir ses promesses, principalement en termes d'émancipation, d'égalisation et de participation politique. C'est dire qu'une telle « citoyenneté critique » s'est déployée sur plusieurs fronts, plus ou moins proches ou extérieurs à la démocratie libérale, mais qui ont en commun de vouloir décaler et/ou enrichir la manière dont les idéaux de liberté, d'égalité et d'autodétermination sont, à la fois, conçus et réalisés.

Sur la base des critiques élevées au nom du besoin d'appartenance communautaire et de reconnaissance identitaire de l'individu, une constellation multiculturaliste s'est dégagée, la critique portant en l'occurrence sur les menaces de discrimination ou d'assimilation qu'une conception « indifférenciée » de l'humanité (Renaut 1999) et la poursuite d'un « libre marché culturel » (Kymlicka 2001) font peser sur les groupes minoritaires. Alors que les auteurs n'entretenant avec le libéralisme rawlsien qu'une « querelle de famille » (Habermas 1997 : 10) en sont venus à plaider pour l'octroi des droits culturels *individuels* (Renaut et Mesure 1999 ; Habermas 2003), d'autres sont allés plus loin en préconisant l'octroi de « droits collectifs » à certaines minorités nationales (Kymlicka 2001 ; Taylor 1992), tandis que d'autres encore ont développé une critique plus radicale imposant l'idée d'une « citoyenneté différenciée » susceptible de réunir au sein d'une *rainbow coalition* l'ensemble des groupes désavantagés (Young 1989). La critique féministe de la citoyenneté libérale est à cet égard instructive, dans la mesure où elle implique de déconstruire la séparation entre privé et public, l'égalité formelle, l'identité comme « similitude », voire de rompre avec l'androcentrisme des concepts mêmes de rationalité et d'universalisme abstrait, tels qu'ils orientent la conception du statut de « bon » citoyen ou de citoyen « compétent » (Pateman 1989 ; Razack 1994 ; Young 1989).

Consacrant le « retour du citoyen » (Kymlicka & Norman 1994) – et l’effacement corrélatif de la figure du détenteur passif de droits – une constellation « néo-républicaniste » a entrepris de réhabiliter les vertus de la participation pour contrer la fragmentation de la société libérale et l’égoïsme du « libéralisme des droits ». Là encore, des différences importantes existent quant à la nature « externe » ou « interne » des critiques selon qu’il est préconisé d’opérer un retour généalogique à la liberté des Anciens (Pocock 1992, 1997) ou bien de réhabiliter les vertus du patriotisme et de la participation civique au sein des démocraties libérales (Skinner 1997 ; Spitz 1995 ; Taylor 1997). Ce réinvestissement de la tradition républicaine trouve des résonances dans les théories de la « *voice* » (Hirschman 1970) et de l’*empowerment*. Employé dès les années 60 dans le cadre du radicalisme noir nord-américain et dans le travail communautaire de « conscientisation », inspiré notamment par Paolo Freire au Brésil, puis dans de nombreux pays du Sud, le terme d’*empowerment* est traduit par plusieurs expressions : « renforcement du pouvoir d’action » (Banque Mondiale, UNIFEM), « en-capacitation », « empouvoirement ». Ces traductions rendent difficilement compte de la complexité de ce terme interrogeant les liens entre pouvoir, puissance et autonomie. Pouvoir d’autonomisation, l’*empowerment* ne se réduit donc pas à la capacité d’accéder aux ressources – économique, professionnelle, etc. – mais à la « capacité » (Sen 2000) d’agir véritablement selon ses choix. Afin d’être un instrument de transformation et non pas seulement un outil technocratique et comptable, ce terme doit porter une réflexion et une pratique articulant le local et le global, l’émancipation individuelle et la prise de conscience collective de la dépendance sociale, économique et politique.

Croisant l’analyse des idéaux de liberté et d’égalité, certaines analyses bâties sur le concept de « non domination » (Pettit 2004) ont défendu l’idée plus récente d’après laquelle le républicanisme doit lui-même se faire « critique » s’il entend réellement tenir ses promesses d’émancipation à l’endroit des citoyens appartenant à des groupes marginalisés. Ouvrant sur une réconciliation entre République et pluralisme qui réinvestit à nouveaux frais le projet des Lumières tel qu’il est interprété en France (Foëssel 2009 ; Ferry 2009 ; Wright & Jones 2012), l’enjeu de cette refondation critique est d’interroger le sens d’une République où « la majorité tend à ériger certaines différences en signe d’altérité objective, les transformant ainsi en source de domination pour les minoritaires » (Guérard de Latour 2009 : 52). À travers cette réappropriation de l’idéal républicain, et en particulier de la conception de la liberté et de l’égalité, il s’agit d’en dégager le potentiel critique permettant d’œuvrer à la « transformation délibérative des schémas actuels de l’identité collective » (Laborde 2008 : 244).

La puissance mobilisatrice et participative associée à la perspective d’une « citoyenneté critique » trouve, beaucoup plus largement, à s’associer avec un modèle délibératif de démocratie, destiné à élargir et concrétiser le principe d’autodétermination du peuple. C’est ainsi que Jürgen Habermas (1997) et Jean-Marc Ferry (2006) préfèrent au « consensus par recoupement » proposé par John Rawls (1993) un « consensus par confrontation », c’est-à-dire la recherche d’un accord procédant de l’expression publiquement régulée (i.e. par la « raison publique ») de conflits d’interprétation sur les mêmes droits et devoirs civiques. Cherchant à prémunir la délibération publique « contre l’idéologie d’une raison officielle gérée par la censure médiatique » (Ferry 2003), ce dispositif poursuit une ambition d’ouverture pluraliste, notamment au travers de l’inclusion des religions au « dialogue civil ». Pour d’autres tels que Pettit (2004 : 371), il s’agit d’ouvrir la participation aux groupes dominés en fondant la démocratie « non pas sur le consentement supposé des individus, mais plutôt sur la possibilité, pour les gens, de contester tout ce que fait le gouvernement ». De son côté, Iris Marion Young (2000: 50) préfère qualifier le débat démocratique de « processus de combat » (*process of struggle*). Mais, à chaque fois, l’objectif est bien de dépasser une approche agrégative des groupes d’intérêt pour aller vers une démocratie communicative véritablement inclusive.

La « démocratie agonistique » pousse bien plus loin la critique de cette variante banalisée et déficiente de démocratie qu'est la citoyenneté libérale en conférant une place centrale à l'*agôn*, entendu comme conflit « canalisé à l'intérieur de la cité vers des formes qui ne sont plus destructrices de la collectivité, mais au contraire créatrices d'œuvres positives pour la collectivité » (Castoriadis 1996 : 182). Cette vision de la contestation et du conflit comme inhérents et non endémiques au processus démocratique est associée à une lecture de la démocratie comme ordre politique pluraliste où l'opposant doit être considéré non pas comme un ennemi à détruire, mais comme un adversaire légitime : « Vous vous battez alors contre ses idées, mais sans questionner ses droits de les défendre » (Mouffe 1993 : 4). Si l'étendard « confrontationnel » est utilisé par les conservateurs américains (Richardson 2009), cette logique démocratique-contestataire est fortement mobilisée par la gauche radicale, notamment française (Pereira 2010). Elle s'enracine alors dans un arrière-fond théorique où le concept et le rôle du « peuple » en démocratie sont eux-mêmes retravaillés au prisme des notions d'« hétérogénéité » (Laclau 2008) et de « multitude » (Balibar 2002 ; Negri & Hardt 2004), pouvant aller jusqu'à porter l'éloge d'une « démocratie insurgeante » (Abensour 2009).

**Un des objectifs du présent projet du Cevipof est de répertorier et de typologiser les différents usages de la « citoyenneté critique » et d'analyser les déplacements en termes de pratiques comme de représentations qui sont induits par les changements dans la politisation des individus comme dans les modes d'action collective. Les études menées dans les quatre années à venir permettront de confronter les manifestations empiriques de la « citoyenneté critique » aux théorisations qui s'y rattachent. Elles seront conduites en collaboration avec des membres du *Network for Citizenship Studies* dont la mise en place, en 2013, réunit le Cevipof/Sciences Po et les six partenaires suivants : McGill University, Université de Genève, University of Newcastle, Université libre de Bruxelles, University of Sheffield, University of South Florida. Une autre partie sera élaborée au travers des différentes enquêtes et travaux menés par le Cevipof, et tout particulièrement son pôle électoral. Les grandes enquêtes électorales, le Baromètre de confiance et l'ensemble des recherches menées dans le cadre du réseau REV, fourniront un ensemble de données permettant de préciser les contours de cette « citoyenneté critique » qui s'invente et qui s'impose dans les sociétés démocratiques avancées.**

**Notre objectif pour la période 2014-2018 est de prolonger les recherches déjà conduites au Cevipof sur ces questions et de les renouveler en les inscrivant dans le thème transversal du programme de recherche que le laboratoire propose pour la période 2014-2018. La présence du Cevipof dans deux réseaux d'excellence de la recherche électorale (The True European Voter, ELECDDEM) constitue une solide base de travail permettant au Cevipof de tenir tout son rang au sein d'une sociologie électorale qui a subi, au plan national et international, d'importantes mutations récentes : progressifs changements dans les paradigmes explicatifs du vote, forte sophistication méthodologique des recherches de pointe en langue anglaise, croisements disciplinaires (sociologie politique/psychologie politique ; sociologie politique/économie ; sociologie politique/statistique), pluralité des modes opératoires (développements de solutions alternatives aux traditionnelles enquêtes électorales par entretiens en face-à-face : enquêtes téléphoniques, enquêtes sur le web, panel d'internautes, expérimentations micro-sociales).**

**Toutes ces évolutions s'inscrivent également dans un contexte de transformations du rapport des citoyens au vote et à l'espace public : campagnes électorales sur le web, citoyens-expert (développements du journalisme citoyen lors de la campagne du référendum de 2005 ou lors de l'élection présidentielle de 2007 et de 2012), militantisme temporaire (vague d'adhésion à 20 euros au PS en 2006/2007), « démocratie participative » ou « délibérative », interrogent nos méthodes d'observation et nos outils d'analyse habituels. Les recherches du Cevipof depuis quelques années, nourries par les enquêtes Panel électoral français 2002, Panel électoral**

**français 2007 et Présidoscopie 2012, ont clairement proposé d'importantes avancées de recherche dans ces domaines et ce projet entend les poursuivre.**

Le vote n'est plus seulement l'expression d'un soutien au système politique (fonction classiquement attribuée au vote dans les modèles d'analyse de la théorie démocratique), il devient également l'un des vecteurs de la protestation. Les travaux du Cevipof menés jusqu'à présent ont permis de mieux comprendre qu'à côté du vote de soutien à la personnalité d'un candidat, à son expérience, à sa compétence ou encore à son programme politique, prospère un vote où s'expriment davantage des refus, des rejets que des soutiens. Le vote est souvent le vecteur d'un sentiment anti-politique qu'il convient d'étudier.

**L'analyse du vote protestataire reste importante à conduire. Le phénomène est-il comparable à ce que l'on peut observer dans d'autres pays européens ou bien la France connaît-elle certaines spécificités ? Existe-t-il des régularités politiques qui unissent crise de la représentation politique, crise économique et développement des votes protestataires ?**

Ce n'est qu'aux confins de toutes les loyautés sociales, psychologiques et politiques que l'on peut éclairer les logiques de production du vote. Le vote est un acte pluriel et multi-dimensionnel qu'il faut arriver à cerner dans toute sa complexité. **Les mutations du comportement électoral constitueront un axe fort de recherche pour le Cevipof dans les années à venir. Une meilleure compréhension des usages comme des significations du vote dans nos démocraties contemporaines permettra de répondre au défi intellectuel et méthodologique que représente l'analyse électorale dans les démocraties européennes contemporaines. Il s'agira de créer des réseaux avec d'autres chercheurs, dans le cadre national comme dans le cadre international, et lancer toute une série de recherches spécialisées portant sur les phénomènes de recomposition de l'acte électoral (vote protestataire, abstention, vote blanc, mobilité et volatilité électorale, etc.).**

Parallèlement à ces études spécialisées, le Cevipof mettra en place une grande enquête barométrique sur la période 2014-2018, intégrant en 2014 et en 2015 deux vagues du Baromètre de la confiance politique, puis à partir de 2016, se transformant progressivement en une série d'enquêtes pré-électorales, avant de se terminer in fine par une enquête post-électorale classique. Il s'agit là d'un dispositif longitudinal permettant d'étudier non seulement les évolutions des attitudes et des comportements de l'électorat durant quatre années, mais aussi de reconstituer des trajectoires électorales sur la longue durée. Cette enquête barométrique s'inscrit dans la continuité des grandes enquêtes longitudinales menées par le laboratoire depuis plusieurs années (Panel électoral français de 2007 et de 2012, Présidoscopie de 2012, Baromètre politique français 2006/2007, Baromètre de la confiance politique, 2009/2010/2011/2012/2013). La conduite de ce dispositif de recherche fera l'objet d'importantes demandes de financements auprès des différents acteurs publics et privés. Le Cevipof a effet pour objectif de participer activement à la mise en place en France d'une vaste infrastructure pérenne en matière d'études électorales, comparable à ce que nos collègues américains (American National Election Studies), britanniques (British Election Studies) ou allemands (German Longitudinal Election Studies) ont développé.

#### **4 De nouveaux territoires pour la démocratie ?**

Le territoire de prédilection de la démocratie est, et demeure, l'État-nation. Pour autant, l'exigence démocratique, y compris et surtout sous la forme négative d'un déficit démocratique, se déploie aujourd'hui bien au-delà de son territoire d'émergence. La construction européenne et la mondialisation en témoignent, qui font l'objet d'attentes démocratiques croissantes, soit qu'il s'agisse de réclamer une corrélation entre l'intégration politique de l'Europe et le développement

d'une démocratie européenne en actes, soit que l'on cherche à renforcer la base démocratique de la gouvernance mondiale.

Face à ces demandes, la structuration stato-nationale du débat démocratique reste prégnante. La figure de l'État-nation continue d'informer les débats sur la mise en œuvre d'une gouvernance européenne et mondiale susceptible de se prévaloir du qualificatif de démocratique. De nombreux travaux ont ainsi démontré empiriquement que l'explication des attitudes politiques des citoyens européens vis-à-vis de l'intégration européenne et de la mondialisation était fortement déterminée par le cadre national (par exemple Brinegar & Jolly 2005 ; Kritzinger 2003). Mais il reste à interroger ce résultat et à mieux comprendre le poids du cadre national si l'on souhaite s'éloigner des explications « boîte noire » : qu'est-ce que l'effet du niveau national dans les débats démocratiques et dans la production des attitudes politiques ? La question se pose avec d'autant plus de force que c'est au nom du caractère indépassable de la figure stato-nationale que plusieurs courants théoriques contemporains (ré)affirment l'existence d'un lien – intrinsèque ou simplement instrumental – entre nation et démocratie. Du côté de la pensée politique française (Lacroix 2008), non sans en appeler à la dimension républicaine de la démocratie libérale (i.e. l'autogouvernement collectif), plusieurs auteurs de premier plan (Gauchet 2005 ; Manent 1996, 2006 ; Thibaud 1992, 2005) ont souligné que toute communauté politique a besoin d'un corps de citoyens et d'un territoire défini dans lequel ce peuple puisse s'inscrire. À les suivre, la nation constituerait, jusqu'à présent, le seul gage effectif d'une solidarité concrète, l'exercice de la souveraineté populaire à l'échelon national représentant, en l'espèce, un moyen de résistance à la « gouvernance post-politique » incarnée par le juridisme européen et par la bureaucratie bruxelloise. Chez les auteurs proches du *liberal nationalism* (Miller 1998, 2000 ; Canovan 1996, 2000 ; Smith 1992, 1998), c'est avant tout le sens de la particularité et de la partialité redevable à l'appartenance nationale qui se trouve mobilisé. Les attachements nationaux y sont conçus comme une condition nécessaire, tout à la fois, de la démocratie (en ce qu'ils permettent de renforcer le sens du bien commun, la confiance dans les institutions démocratiques ainsi que la volonté de s'impliquer dans la vie politique), de l'unité de la communauté politique (l'identité nationale lui donnant des fondements substantiels assez forts pour résister aux tendances à la fragmentation) et, surtout, de la justice sociale (le partage d'une nationalité servant de motivation commune pour que les citoyens consentent aux sacrifices impliqués par la mise en œuvre des politiques redistributives). Quelles que soient leurs divergences par ailleurs, tous ces arguments convergent vers une critique de l'option dite « postnationaliste » (Lacroix 2004). Ils en contestent la thèse de base, c'est-à-dire l'affirmation d'après laquelle le lien entre démocratie et nation, s'il est avéré d'un point de vue historique, n'est en revanche pas « conceptuel » (Habermas 1992). D'où la recherche d'une voie d'intégration « politique », et non pas « éthique » (Habermas 1998), portant la citoyenneté démocratique au-delà de – et non pas contre – la nation (Habermas 2000 ; Ferry 2004).

Si l'on en reste au plan des principes, une étude comparée de douze cas européens montre que le clivage entre nationalisme et postnationalisme est l'un de ceux qui informent le plus profondément les débats intellectuels sur l'Europe, au point de constituer une ligne de fracture idéologique transversale et transnationale (Pélabay, Nicolaïdis & Lacroix 2010). Une grande question anime, à cet égard, la littérature consacrée à la formation des attitudes politiques des citoyens vis-à-vis de l'intégration européenne : un « clivage » politique, au sens fort du terme (Lipset & Rokkan 1967), émerge-t-il sur la question du dépassement de l'État-nation et sous l'effet des deux processus historiques de l'intégration européenne et de la mondialisation ? Les analyses conduites sur la transformation de ce clivage en France, entre la ratification du Traité de Maastricht en 1992 et le rejet du Traité constitutionnel en 2005, montrent que son centre de gravité s'est déplacé : ce ne sont plus les principes de l'intégration européenne qui font débat (sous réserve de l'expression la plus forte de l'euroscpticisme, mais qui est assez résiduelle dans l'opinion en France), mais les modalités de cette intégration, plus exactement ses finalités. Une double question de recherche apparaît dès lors : le déplacement de ce centre de gravité conduit-il à un ajustement avec des clivages politiques plus anciens, notamment le clivage gauche/droite et donc à une forme de politisation du clivage européen par sa progressive incorporation dans le clivage idéologique ? Ou

bien conduit-il à travailler ce clivage idéologique et à le faire éclater ? Selon le sociologue suisse Hans-Peter Kriesi (2008), mais aussi selon Niel Fligstein (2008), la globalisation et l'intégration européenne conduiraient à faire émerger un nouveau clivage entre perdants et gagnants de ces deux processus historiques. Être d'un côté ou de l'autre pourrait s'exprimer dans deux dimensions, l'une économique et l'autre culturelle. Les craintes engendrées par le dépassement de l'État-nation ainsi que par les réponses des systèmes de partis et des acteurs politiques à ces craintes toucheraient aussi bien à l'intégration économique qu'à l'intégration culturelle. C'est toute la problématique du sentiment de perte de souveraineté dans ces deux domaines qui constituerait le déplacement du centre de gravité du clivage européen entre le début des années 1990 et les années 2000.

En tant que puissance constituante et fondement justificationnel de la démocratie, la référence au « peuple » tient, à l'évidence, un rôle crucial dans cette problématique. Si, pour les défenseurs d'une souveraineté pleine et entière de la nation, il ne saurait y avoir de peuple que national, la question est plus complexe en ce qui concerne les partisans d'une intégration politique de l'Europe. Au sein de la « constellation postnationale », on observe d'ailleurs, à ce sujet, une évolution importante, qui touche directement à la manière dont est abordée la lancinante et controversée question du « déficit démocratique » de l'Union européenne (Føllesdal & Hix 2006 ; Majone 1994 ; Moravcsik 2002).

Considérée dans son rapport au peuple, la discussion sur la légitimité démocratique des institutions et des politiques européennes s'est longtemps articulée autour du problème de l'existence (ou de l'inexistence) d'un « peuple européen ». Ainsi, en réponse à la fameuse thèse du *no demos* avancée par Dieter Grimm (1995) pour signifier l'impossibilité d'une démocratie européenne, on se souvient que Habermas (1995, 2005) s'est prononcé en faveur d'un processus constitutionnel misant sur le développement, à l'échelle européenne, d'une sphère publique, d'une opinion publique et, au final, d'un véritable « peuple européen ». Cette option *supra*-nationaliste, culminant dans la perspective d'un État fédéral européen, n'est désormais plus de mise au sein du post-nationalisme, lequel se décline à présent dans le registre d'un *trans*-nationalisme. En vue de résister à toute tentation euro-nationaliste ou euro-patriotique (Lacroix 2009), il s'agit de miser sur des pratiques de reconnaissance réciproque entre les peuples européens (Nicolaïdis 2007 ; Weiler 1997, 2001), sur une intégration horizontale, plutôt que verticale, favorisant l'ouverture des sphères et des opinions publiques nationales les unes aux autres (Ferry 2006) et, enfin, sur une démarche « post-étatique » (Ferry 2010 ; Habermas 2012) invalidant aussi bien l'option d'un État fédéral européen que celle d'une Europe intergouvernementaliste où le Conseil tient le rôle prédominant dans le triptyque institutionnel, au risque de précipiter l'UE dans une configuration « postdémocratique » (Habermas 2012).

À l'écart des déplacements internes à la « constellation postnationale », et à rebours des appels à un « patriotisme constitutionnel », une autre réponse à la thèse du *no demos* consiste, non pas à rompre avec les ressorts propres à l'intégration nationale mais à vouloir les transposer au cas européen. Participent directement de cette stratégie les positions qui se revendiquent, de manière explicite, d'une « application » de la pensée « communautarienne » à l'Union européenne (Etzioni 2006 ; de Beus 2006). Leur point de départ est similaire à celui de la *no-demos thesis* : le partage d'une identité commune est une précondition à la légitimation et à la démocratisation de l'UE. Toutefois, ces Euro-communautariens entendent opérer un retournement européiste de ce postulat. Pour cela, ils préconisent la mise en œuvre d'une véritable « politique européenne de l'identité » (de Beus 2001 : 303) ainsi qu'une entreprise de « *community building* » procédant par « épaissement [*thickening*] de l'Union européenne » (Etzioni 2005 : 127). Il s'agit en l'occurrence, au moyen de « dialogues moraux transnationaux », de transformer l'Union européenne en une « communauté », qualifiée par Etzioni (2007 : 24) de « normative-affective ». Ce qu'une telle démarche entend appliquer à l'Europe politique, c'est l'équation entre « identité » et « légitimité ». D'où le fait que puissent lui être adossées les multiples positions qualifiées dans la littérature de « maximalistes » (White 2010) ou d'« épaisses » (Kantner 2010), visant à clarifier les fondements de « notre » commune « Européanité » afin de s'engager dans la défense de « l'identité



européenne » (Delsol & Mattéi 2010) et de fortifier, auprès des Européens, la conscience des « mérites » ou de la « grandeur » de la « civilisation européenne » (Dewitte 2008 ; Mattéi 2011).

A priori, cette démarche particulariste et communautaire semble difficilement soutenable dès lors qu'il est question de penser l'extension de la démocratie à l'échelle mondiale. Pourtant, on trouve des auteurs qui mobilisent, dans le cadre d'une pensée cosmopolitique, la dimension affective, à la fois éthique et identitaire, couramment associée à l'appartenance nationale. Ainsi Martha Nussbaum (2002, 2011) défend un cosmopolitisme bâti sur les sentiments d'appartenance à la « communauté mondiale des êtres humains » et de sollicitude envers les membres de la « communauté du genre humain ». L'approche de Jeremy Waldron (1995, 2003) consiste, quant à elle, à considérer que la « vie dans le monde » possède une « infrastructure particulière » modelée par les transports, les télécommunications, les lois telles que les traités d'extradition, etc., de même qu'« une situation particulière », la terre ; en sorte que les membres de la « communauté-monde » (*world community*) aurait une « dette » à son égard, en tant que contexte d'origine où se construisent leurs identités multiples. Sensiblement différente est la démarche d'Étienne Tassin (2003) : les développements arendtiens sur l'« être-au-monde » et le « droit à avoir des droits » nourrissent, chez lui, une perspective plus critique où le traitement des nouveaux « parias » – i.e. les « sans-papiers », les clandestins, les exilés – sert de point test à l'ambition d'une véritable « cosmo-politique », notamment au plan européen (Tassin 2007) puisqu'il n'est pas rare que l'UE soit présentée comme la pointe avancée d'un cosmopolitisme kantien (Ferry 2010). Le prolongement de l'égalitarisme au plan international est l'objectif des théories de la « justice globale », soit qu'elles s'attachent à justifier une redistribution globale des richesses en clarifiant le type de « devoirs » incombant aux pays riches en matière de réduction des inégalités dans le monde (Pogge 2001, 2007), soit qu'elles se centrent sur le rapport entre droits de l'homme et droit des gens (Beitz 1979, 2009 ; Chauvier 2006). Mais c'est dans les écrits des défenseurs d'une « démocratie globale » (Archibugi 2008 ; Archibugi & Held 1995 ; Held 1995) ou « multilatérale » (Cheneval 2011) que l'entrée des peuples au sein même du cosmopolitisme se fait la plus visible. L'option d'un État mondial étant unanimement écartée, il s'agit pour eux de substituer à la logique inter-étatique une « mondialisation » de la démocratie consistant à renforcer le pouvoir politique des peuples dans la gestion de risques désormais globaux (Beck 2001). D'où l'accent mis sur le design institutionnel et les réformes de l'ordre international actuel.

De ces débats, une série d'enjeux, aussi bien théoriques que pratiques, se dégagent pour le présent axe de recherche. La définition des thèmes et questions de recherche qui l'alimentent répond à la volonté non seulement de tirer profit des domaines spécifiques de compétences en études européennes qui sont ceux des chercheurs du Cevipof (théorie politique, philosophie politique, d'un côté ; études du vote, sociologie politique, enquête sur les valeurs, de l'autre ; mais aussi de cibler l'analyse sur les objets permettant de questionner le rôle du peuple au regard des « nouveaux territoires de la démocratie » selon une démarche croisant et confrontant les deux approches. Pour ce faire, ce volet répondra à la spécification thématique suivante.

### **Comprendre comment la démocratie peut composer avec une pluralité de peuples**

L'un des enjeux généraux de cette interrogation, au plan principiel, concerne la validité des catégories de base du politique pour penser la participation du (ou des) peuple(s) à une vie démocratique européenne et globale. Les travaux de philosophie politique de l'intégration européenne (Friese & Wagner 2002) autant que la littérature portant sur la démocratie globale et la dénationalisation de la citoyenneté (Colliot-Thélène 2011) soulignent que des concepts aussi structurants que ceux d'État, de souveraineté, de démocratie et, bien sûr, de peuple se trouvent profondément déstabilisés non par les idéalizations théoriques mais par les institutions, règles et pratiques qui se sont développées à l'appui de l'intégration européenne et de la gouvernance mondiale. L'idée d'un ordre démocratique « post-étatique », le concept de « co-souveraineté » ou

celui de « souveraineté partagée » n'en sont que des exemples que viennent prolonger les débats sur le « *post-sovereinism* » (Bellamy 2003 ; Shaw 2003) et le « pluralisme constitutionnel » (Krisch 2010, 2012 ; Maduro 2003 ; Weiler 2012). Aussi, il importe de procéder en la matière à un rattrapage théorique, consistant à utiliser les outils analytiques de l'histoire des idées politiques et de la philosophie politique afin de tenter de cartographier conceptuellement ces « nouveaux territoires de la démocratie », de même que les éventuelles transformations et/ou innovations qu'ils impliquent.

Dans ce travail, nous concentrerons nos efforts sur le concept de peuple, en cherchant à tester l'hypothèse d'après laquelle ce que font l'intégration européenne et la mondialisation à la démocratie, c'est qu'elles pluralisent sa dimension « populaire ». En sorte que, plutôt qu'une extension d'échelle, la question soulevée par l'accès de la démocratie à de « nouveaux territoires », en l'occurrence l'Europe et le monde, serait celle d'une *pluralisation* du « peuple ». Au niveau européen comme au niveau mondial, l'enjeu est en effet de penser un gouvernement démocratique entre/pour/par une pluralité de peuples. Pour comprendre ce que signifie en théorie cette rupture d'avec l'unicité du peuple et pour problématiser ce qu'elle implique en pratique, on se tournera vers la littérature consacrée à la « *demoï-cracy* ». Selon Müller (2011 : 202, n. 2), cette innovation terminologique se doit à Philippe Van Parijs (1998) mais c'est alors que l'UE engageait son « moment constitutionnel », en 2004-2005, qu'elle s'est faite innovation théorique, ayant une valeur à la fois descriptive et normative (Nicolaïdis 2004a, 2004b). Depuis lors, l'idée d'une « *demoï-cratie* européenne » fait l'objet d'importants développements au sein des travaux d'études européennes en langue anglaise, particulièrement de la part des politistes (Bellamy 2013 ; Bellamy & Castiglione 2013 ; Nicolaïdis 2012, 2013), des juristes (Besson 2006, 2007) et des philosophes (Cheneval 2006 ; Cheneval & Schimmelfennig 2013) s'inscrivant dans la mouvance « transnationaliste » – voie intermédiaire entre un nationalisme souverainiste et un supranationalisme fédéraliste. Peu connue et donc peu discutée en France, cette littérature constitue une porte d'entrée privilégiée pour étudier la pluralisation du « nous » européen et son impact sur un processus d'intégration européenne se déployant « au nom des peuples » (Magnette 2006). Elle l'est également pour analyser les déplacements que sous-tend, au plan de la mondialisation, l'exigence d'un « gouvernement des peuples » (Bohman 2004, 2005, 2010 ; Cheneval 2011).

Les analyses du modèle « *demoï-cratique* » fournissent, par ailleurs, une voie prometteuse pour confronter les approches de théorie/philosophie politique aux études sur les élections européennes, notamment en ce qui concerne le problème – central dans la « crise européenne » actuelle – de la légitimation politique. Au plan théorique, l'approche « *demoï-cratique* » s'accompagne souvent d'une conception de la légitimation politique qui, elle aussi, se trouve pluralisée (Bellamy & Castiglione 2008 ; Lord & Magnette 2004). Elle fait également signe vers des « scénarios processuels » (Ferry 2006), misant sur une pédagogie pluraliste, notamment sur la confrontation régulée des mémoires nationales (Rosoux 2007), sur l'expression publique d'une « diversité narrative » de l'UE (Nicolaïdis & Pélabay 2009) ou sur une conception « interdiscursive » de l'espace public » (Nanz 2003). Telle que la sociologie des opinions et des attitudes politiques la saisit (Cautrès, Strudel & Belot 2013), la question du déficit démocratique européen s'articule autour de l'analyse des logiques sociologiques et politiques des opinions sur l'intégration européenne. Mais elle appelle également la mise en place d'une enquête régulière visant à développer des indicateurs de soutien à l'intégration européenne davantage fondée théoriquement que ne l'est l'enquête Eurobaromètre. Il s'agirait ici de lier l'analyse des attitudes de défiance vis-à-vis de la politique en général, vis-à-vis de l'intégration européenne et de la mondialisation avec la question du déficit démocratique et de l'émergence de la citoyenneté critique. À ce jour, aucune enquête de vaste ampleur, répétée dans le temps, permettant d'analyser les différents niveaux du rapport des citoyens à l'intégration européenne, n'existe en France ou même en Europe. La littérature académique repose entièrement sur l'Eurobaromètre qui n'est pas une enquête académique et qui ne permet pas de mesurer dans toute sa complexité le rapport des citoyens à l'intégration européenne : soutien diffus/spécifique ; affectif/utilitaire.

À cela s'ajoute la question d'une « politisation négative » de l'objet européen. L'analyse des multiples diagnostics de crise, de délégitimation ou de remise en cause du projet européen doit ici être replacée dans un contexte de montée des populismes européens (Reynié 2011) et de développement des partis se réclamant de la défense des peuples contre les États, les bureaucraties, les élites, etc. Ainsi, une étude des discours publics, des résultats électoraux et des attitudes des citoyens à l'égard de l'intégration européenne devrait notamment permettre de traiter, de manière empiriquement informée, la question de savoir si ce contexte donne du poids ou, au contraire, affaiblit la perspective « démocratique », voire s'il ne rend pas cette option extrêmement périlleuse (Perrineau 2012).

### **Cerner le citoyen à travers ses multiples identités politiques.**

Un second volet de réflexion commun aux deux pôles du Cevipof se dégage, dans cet axe, autour de la question de la socialisation politique et de l'autocompréhension des « sujets »/« acteurs » politiques.

Avec l'Europe politique et la mondialisation, la socialisation politique se trouve grandement complexifiée. Car ces « nouveaux territoires » préfigurent une démultiplication des rôles politiques et des positions engagées dans les choix électoraux des sujets (citoyen national, citoyen de l'UE, « citoyen du monde »), avec des tensions qui peuvent – ou non – se cristalliser, s'éprouver, sinon s'arbitrer, au moment du vote. C'est ouvrir la question d'une intériorisation du conflit des légitimités. Par exemple, lorsque Habermas (2012) défend l'idée d'une « souveraineté originellement partagée » entre ces deux « sujets constituants » que sont le membre d'un peuple national et le citoyen de l'UE, n'est-ce pas là confronter les individus à une identification schizophrénique ? L'arbitrage des tensions entre, d'un côté, la partialité patriotique et, de l'autre, l'*equal concern* universaliste demandé au citoyen du monde est également au cœur de la réflexion cosmopolitique. Ainsi, des thématiques se sont développées, qui vont dans le sens d'une articulation, ou même d'une réconciliation, de ces deux rôles au travers des figures du « patriote cosmopolite » et du « cosmopolite enraciné » (Appiah 2002, 2005 ; Tarrow 2007).

**Ce sont là des questions qui méritent d'être abordées, ainsi que le permet le Cevipof, par le biais d'un entrecroisement des recherches de théorie politique et des enquêtes sur les comportements politiques des citoyens et sur leurs attitudes vis-à-vis de l'UE et de la mondialisation.**

### III. Méthodes

#### 1 Sociologie politique : enquêtes électorales, dispositifs méthodologiques

##### Analyse spatiale des fragmentations territoriales

Au cours des trente dernières années, la crise économique et sociale a eu pour conséquence une fragmentation territoriale qui bouleverse non seulement la géographie mais aussi les attitudes, valeurs et comportements des populations urbaines, péri-urbaines et rurales dans une France en mutations.

Inégalités environnementales, inégalités dans la santé, inégalités dans l'éducation, chômage en constante progression, fracture numérique, ségrégation sociale, mais aussi nouvelles technopoles, métropoles en mutation, paysages et campagnes redessinés, innovations techniques, nouveaux réseaux sociaux, telles sont quelques-unes des grandes causes qui peuvent donner du sens pour comprendre la société française de ce début de XX<sup>e</sup> siècle. L'analyse de ces interactions est aujourd'hui essentielle pour comprendre les dynamiques et contradictions à l'œuvre.

Les comportements politiques, et en particulier le comportement électoral, sont une des expressions les plus fortes de ces bouleversements. Participation électorale en déclin, affaiblissement des partis de gouvernements et montée des extrêmes sont des constats faits à chaque scrutin.

Les inévitables mutations territoriales qui en sont les expressions les plus frappantes peuvent s'analyser en faisant parler les bases de données propres à chacune de ces disciplines mises en questions. Les nouveaux outils d'analyse et de visualisation de données hétérogènes doivent permettre de construire des typologies spatiales dont les unités de bases doivent être réinventées.

**L'analyse électorale fondée sur la géographie est une constante et une force du laboratoire. Il s'agira d'approfondir cette richesse du Cevipof en adaptant ces nouvelles problématiques et en les appuyant sur de nouvelles méthodes. Nous voudrions rendre compatibles, ou en tout cas interopérables, des données qui viennent d'horizons distincts et qui peuvent servir à modéliser les assemblages nécessaires à la compréhension des nouveaux territoires. Le traitement de grands corpus de données, en utilisant la modélisation des systèmes complexes en collaboration avec nos collègues physiciens, et la modélisation des statistiques spatiales sera au cœur des méthodologies de ces futures recherches. Prenant la suite de la recherche financée par l'ANR CARTELEC, les bases de données électorales au niveau le plus fin – le bureau de vote – seront le socle sur lequel reposera la partie la plus importante de cette nouvelle géographie électorale. La mise en relation de cette mégabase contenant des données avec des données sociales, économiques, culturelles, environnementales devrait rendre plus intelligible les bouleversements actuels.**

Mathématiques, statistiques, analyses spatiales, informatique et géographie seront mises à contribution. Les nouvelles disciplines que sont les *Data Science* et *statistical learning* (science des données et apprentissage) sont aujourd'hui les disciplines permettant de comprendre la complexité de notre monde. Leur utilisation en sciences politiques sera au cœur des méthodologies quantitatives utilisées au cours des prochaines années.

## Comportements et attitudes des électeurs

Bien entendu, nous poursuivrons la tradition des grandes enquêtes du laboratoire. Le renouvellement thématique et l'inscription dans le temps court des campagnes électorales, comme dans le temps long des processus de maturation et de construction de la décision électorale, seront au cœur des activités de la recherche en sociologie électorale.

Si le baromètre de la confiance politique est poursuivi, les grandes enquêtes connaîtront, toutefois, des mutations. Les difficultés croissantes rencontrées dans la collecte imposent un renouvellement méthodologique. Les nouveaux modes d'administrations des enquêtes, Internet sur ordinateurs, tablettes, peut-être smartphones dans un avenir proche, nous incitent à repenser le design et la durée des questionnaires. Le Cevipof s'est engagé en collaboration avec nos collègues du réseau REV, à travers le panel de long terme DYNAMOB, dans cette voie. Nous utiliserons l'équipement ELPSS que Sciences Po gère, à travers le CDSP. Les vagues d'enquêtes de DYNAMOB sont administrées sur tablettes à un échantillon aléatoire fourni par l'INSEE et représentatif de la population française. **Ce dispositif interrogera les électeurs plusieurs fois par an jusqu'en 2017. Ces vagues permettront d'analyser les motivations et les comportements des électeurs avant et après chaque échéance électorale à venir, municipale et européenne en 2014, élections régionales et territoriales en 2015.**

Nous analyserons ces données d'enquêtes en couplant les méthodes d'analyses géométriques des données et les modélisations plus économétriques. L'analyse géométrique des données (AGD), permet de compléter les analyses multidimensionnelles sur les variables, par des analyses plus fines en positionnant les individus dans l'espace construit. Les ellipses de concentration, les facteurs structurants, les analyses post-factorielles et inférentielles permettent d'aller plus loin dans l'analyse des données. La modélisation, fondée sur toute forme d'analyses de régressions, permet de confirmer ou d'infirmer les hypothèses qui ont été faites en rédigeant les questionnaires.

Enfin l'analyse contextuelle utilisera les modèles multiniveaux. La contextualisation des données d'enquêtes par des données macro, de tous ordres, au niveau des territoires, est un champ de recherches méthodologique et substantiel qui permettra, peut-être, de faire le lien entre analyses géographique et analyses des données d'enquêtes.

## 2 Théorie politique : histoire des principes, normativité, champs applicatifs

Ni la pensée politique en général ni le pôle de recherche qui la représente au Cevipof en particulier, ne recourent à une méthodologie unifiée. Si la cohérence de cette sous-discipline de la science politique est assurée par son objet, elle mobilise une pluralité de méthodes, chacune avec des objectifs et des outils de recherche spécifiques. Cette pluralité se justifie par la nécessité de saisir l'objet politique dans toutes ses dimensions. Les méthodes ressortissant à la pensée politique sont donc diverses mais fondamentalement complémentaires. Histoire des idées politiques et sémantique historique, analyse des cultures et des idéologies politiques, philosophie politique appliquée et théorie normative contemporaine, analyse cognitive des politiques publiques, sont autant d'approches que regroupe le pôle Pensée politique et qui permettent d'éclairer mutuellement les enjeux théoriques et pratiques soulevés aujourd'hui par le fait politique.

Ces méthodes et approches plurielles convergent vers une même volonté de confronter la pensée politique à la réalité socio-politique et aux données empiriques. C'est dire que la particularité de ce pôle réside dans une **interdisciplinarité** résolue. **Celle-ci s'éprouve dans les interactions et les collaborations entreprises avec les chercheurs du laboratoire issus d'autres champs disciplinaires. Le Cevipof offre un cadre privilégié pour mener un tel dialogue.**

## Pour une théorie politique appliquée

La philosophie politique appliquée ou la théorie politique appliquée constitue l'un des piliers de la pensée politique. Ce sous-champ disciplinaire, fréquemment classée outre-Atlantique et outre-Manche au sein de la *normative theory* emprunte certains outils méthodologiques à la théorie politique et à la philosophie politique, qu'elle soit dite « continentale » ou « analytique » (McDermott 2010). Toutefois, cette sous-discipline a ceci de spécifique qu'elle cherche à *appliquer* ses outils théoriques à l'étude d'objets politiques dotés non seulement d'une forte empiricité mais également d'une certaine normativité. Autrement dit, est qualifiée d'« appliquée » une approche de philosophie politique ou de théorie politique qui fait l'effort de « sortir d'elle-même » (Renaut 2003).

Aucune étude de pensée politique ne peut faire l'économie d'ancrages empiriques et se couper des travaux de sciences politiques mais également des études sociologiques, historiques et juridiques s'attachant à saisir, décrire et expliquer les comportements, processus et phénomènes politiques *tels qu'ils sont* (à la différence de ce qu'ils *devraient être*). Cependant, la compréhension de la réalité politique ne s'épuise pas dans cette démarche et demande plus. Car le monde social, les opinions et les attitudes, les décisions et les projets, les lois et les règlements, les institutions et les politiques publiques, etc. qui font la vie politique des sociétés d'aujourd'hui répondent à des mobiles pratiques qui, eux, comportent leur propre part de normativité. Ils dessinent des orientations particulières pour l'action et sont porteurs de « prétentions à la justesse normative » (Habermas 1987 : 153). Ils expriment des concepts et des idéaux dont ils se revendiquent ou dont ils contestent soit le bien-fondé soit l'interprétation. Ils impliquent des évolutions, des transformations, voire des ruptures vis-à-vis d'expériences passées ou présentes. Ils donnent lieu à des tentatives de légitimation, à des résistances et à des controverses publiques. Aussi, la normativité dont il est ici question ne compromet pas l'attente d'objectivation et la dimension falsifiable des recherches qui s'y appliquent. Elle exige bien plutôt d'être reconnue comme telle avant que de pouvoir être traitée avec le degré de scientificité qu'elle mérite. En d'autres termes, le caractère normatif des études relevant de ce sous-champ doit être précautionneusement distingué autant de l'*évaluatif* – i.e. jugement de valeur exprimant des préférences subjectives – que du *prescriptif* – i.e. recommandations et instructions expresses constituant des guides d'action et dont on réclame l'observance factuelle.

Il convient de préciser la manière dont peut se réaliser **l'application d'outils théoriques à des objets pratiques**. Il existe deux façons principales de concevoir cette dimension applicative. Comme l'expliquent Friese et Wagner (2002) au sujet d'une « philosophie politique de l'intégration européenne », on peut tenter d'appliquer une théorie générale à un cas empirique ou bien partir d'un cas particulier pour monter en généralité théorique.

La première formule suit un **mouvement descendant ou déductif**, allant des idéaux, principes et concepts politiques vers la réalité socio-politique. Comme en témoignent les débats à propos de la distinction entre théories de la justice « idéales » et « non idéales » (Rawls 1971, 1999 ; et notamment : Mason 2010 ; Sen 2006, 2009 ; Simmons 2010 ; Swift 2008), la difficulté consiste alors à résister à la tentation de calquer sur une situation donnée un modèle idéal et tenu pour idéal, l'éventualité étant ici forte pour que les spécificités contextuelles et empiriques – qualifiées dans la littérature de « circonstances non idéales » – soient éludées ou envisagées comme autant de facteurs hypothéquant la réalisation du paradigme. C'est d'ailleurs au vu des dangers d'une pensée totalisante prétendant modeler le réel en fonction d'un « modèle » fondé seulement théoriquement que Habermas (2001) a pu déclarer que, désormais, « théorie et pratique n'habitent plus sous le même toit ». Mais, chez lui, comme au reste pour l'ensemble des chercheurs endossant cette approche, il s'agissait par là d'« établi[r] une distinction plus nette entre le rôle du philosophe et celui d'intellectuel ». Où l'on voit qu'aussi nécessaire soit-elle, cette mise en garde ne discrédite

aucunement les travaux cherchant à opérer la transition d'une théorie idéale (consacrée, par exemple, à tel ou tel modèle de justice) à une théorie non idéale, *via* une réflexion rigoureuse sur les conditions pratiques de faisabilité et d'opérationnalisation (les structures constitutionnelles, les arrangements institutionnels, les processus sociaux, les systèmes d'attitudes, les cultures politiques, etc.) mais aussi sur les effets concrets susceptibles d'être engendrés par l'actualisation du modèle théorique dans les circonstances et suivant les contraintes empiriques d'un monde non idéal. Notons enfin que, même sous cette approche, une théorie idéale peut s'avérer réaliste au sens où les théorisations peuvent, sinon inaugurer, à tout le moins accompagner des pratiques nouvelles. Un exemple couramment cité (Sintomer & Talpin 2011) est l'idée d'une démocratie délibérative ou plus largement participative, qui s'est construite sur la base de critiques théoriques, et dont la concomitance avec la mise en place de dispositifs délibératifs, participatifs et consultatifs, désormais étudiés dans des travaux empiriques, a permis d'ouvrir, en la matière, une réflexion productive sur les écarts entre théorie et pratique.

La seconde formule pour mener une approche applicative est de **type inductif ou ascendant**, au sens où elle consiste à partir des données empiriques et socio-historiques pour bâtir une position théorique ou pour confronter les positions théoriques en présence et/ou potentielles s'appliquant au cas d'étude. Cette approche peut elle-même répondre à plusieurs objectifs. Il peut s'agir de procéder à un rattrapage théorique, lorsque les concepts et catégories de pensée ne suffisent pas/plus à rendre compte – théoriquement – de processus et pratiques existantes. Le cas de l'UE comme *polity in the making* et celui de l'intégration européenne comme processus *sui generis* exemplifient ce premier objectif. Mais ce cas montre aussi que l'exercice de rattrapage théorique peut difficilement être disjoint de questionnements sur les problèmes de justification publique et de légitimation démocratique. Or ceux-ci exigent, comme tels, des études de théorie normative consistant à clarifier les diverses conceptions de justification et de légitimation s'appliquant au cas traité et, par là même, à donner de l'épaisseur théorique aux attentes – souvent contrastées – exprimées par les divers acteurs et collectifs impliqués dans le débat (sur le cas de l'UE : Bellamy & Castiglione 2003 ; Føllesdal 2007). Il est ainsi fréquent que l'analyse théorique des questions qui surgissent du « sol du monde vécu » (Habermas 1993 : 89) réponde à un effort de problématisation de certains défis pratiques alimentant des controverses publiques, travaillant la vie politique ou donnant lieu à des dispositifs politiques et des initiatives législatives (par exemple : la crise financière, le défi énergétique, l'immigration, les discriminations, la défiance politique, les inégalités Nord-Sud, etc.). Les outils théoriques servent alors à opérer une montée en abstraction nécessaire à la compréhension de la nature de ces défis (autant leur contenu que les termes dans lesquels ils se posent et sont discutés) et de leurs enjeux de fond (que se joue-t-il, en théorie et en pratique, dans ces controverses et défis relativement à la conception des catégories de base du politique et/ou à la poursuite des idéaux qui leur sont rattachés ?).

Ce mouvement se prolonge fréquemment dans une clarification des possibles, c'est-à-dire non seulement des diverses options théoriques envisageables au regard des contraintes empiriques du monde social mais aussi de leurs coûts normatifs respectifs. Dans tous les cas, une attention particulière est ici portée à la genèse des pratiques sociales et aux usages politiques (discours, programmes, politiques publiques, etc.) des concepts. D'où un risque inverse à celui qui entoure la logique descendante : la volonté de se tenir au plus près du monde social peut entraîner une certaine tentation « conventionnaliste » due à l'absence ou, à tout le moins, l'insuffisance de critères théorico-normatifs (relativement) indépendants des interprétations existantes et des pratiques en vigueur. Si, comme l'affirme David Miller (2010), une théorie politique « appliquée » a pour point de départ l'analyse du « consensus de base » à propos des concepts, principes et idéaux tels qu'ils sont articulés et poursuivis au sein d'une forme de vie particulière, il convient cependant de ne pas hypostasier un tel consensus, de ne pas en surestimer la force et la congruence et, surtout, de ne pas délaissier l'analyse de sa validité et de ses critères d'acceptabilité. Aussi reste-il à soumettre ces mêmes interprétations, usages et pratiques à une mise en perspective avec les concepts, principes et idéaux dont ils se réclament, ce qui ne va pas – comme dans la première approche – sans pointer

des tensions ou des écarts entre les théories et les pratiques, ni sans déstabiliser les unes et les autres par un examen doublement « critique » (Laborde 2008).

Cette présentation suggère que les deux approches applicatives sont complémentaires. C'est ce que montre la multiplicité des tâches à travers lesquelles elles se déploient :

- **Modélisation conceptuelle ;**
- **Repérage, cartographie et typification des positions théoriques en présence dans tel ou tel débat ;**
- **Reconstruction argumentative d'une position théorique particulière ;**
- **Critique immanente d'un appareil conceptuel, d'une théorie ou d'une œuvre (mise en évidence de tensions, voire de contradictions internes) ;**
- **Problématisation de la position étudiée au regard des enjeux pratiques et/ou de données empiriques – et réciproquement, problématisation d'un dispositif pratique ou d'un phénomène empirique au regard des enjeux théoriques et/ou des options conceptuelles et argumentatives à disposition ;**
- **Comparaison théorique (examen des similitudes et divergences dans la manière dont les mêmes questions théorico-normatives sont traitées par différents auteurs ou courants de pensée ou bien dans différents contextes socio-politiques ou encore à différents moments et époques) ;**
- **Étude de la réception et des usages des concepts par les publics et acteurs concernés et analyse de leur incarnation pratique, notamment institutionnelle.**

**Au-delà des données empiriques redevables aux travaux de disciplines connexes (sociologie, histoire, droit, économie, etc.) et de sous-disciplines de la science politique (sociologie politique, études électorales, politique comparée, études européennes, analyse des politiques publiques, etc.) sur lesquelles peuvent s'appuyer les recherches de pensée politique pour nourrir leur volet applicatif, celles-ci – sans outrepasser les compétences qui lui sont propres – peuvent directement mobiliser et exploiter une variété de matériaux empiriques : archives, déclarations et discours publics, articles de presse, enquêtes d'opinion, textes juridiques (lois, arrêts et jurisprudence), rapports officiels, programmes politiques, directives relatives à des politiques publiques, etc. Il peut également être requis de constituer un corpus empirique par la réalisation d'enquêtes de terrain sous forme d'observation et d'entretiens qualitatifs.**

L'hétérogénéité de ces corpus implique, certes, un ensemble de difficultés, notamment l'articulation entre des sources et des discours appartenant à des registres différents. Par exemple, le dialogue entre les citations dites d'auteurs, renvoyant aux problématiques de pensée politique et les citations des personnes interrogées pose des problèmes de cohabitation. Relever le défi d'assumer ce dialogue délicat permet d'établir une communication entre les représentations exprimées dans les entretiens et les enjeux théoriques qu'elles soulèvent. Les réflexions autour de la « théorie ancrée » ou *grounded theory* sont intéressantes dans la mesure où cette « démarche de recherche évite la séparation artificielle du terrain, de la méthode et de la théorie » (Bachir 2000 : 5). Comme l'expliquent Juliet Corbin et Anselm Strauss (1990 : 23 / 2003 : 336), « collecte de données, analyse et théorie sont en rapports réciproques étroits. On ne commence pas avec une théorie pour la prouver, mais bien plutôt avec un domaine d'étude et on permet à ce qui est pertinent pour ce domaine d'émerger. »

L'un des objectifs susceptibles d'être pris en charge par ce dialogue – par exemple, au travers de la réalisation d'entretiens qualitatifs – est la compréhension de systèmes de « représentations ordinaires » ou des « modèles culturels » (Michelat 1975 ; Michelat & Simon 1977 ; Donegani, Michelat & Simon 1990 ; Donegani 1993 ; Duchesne 1997) en lien avec les principes et idéaux étudiés du point de vue de leur contenu et de leurs enjeux théoriques. Un tel lien se justifie par la nécessité d'analyser leur *sens*, entendu à la fois comme leur signification conceptuelle et leur portée



empirique. Ces modèles culturels ont pour but de comprendre les enjeux de la cohabitation de valeurs et de normes, et de pouvoir ainsi mettre à l'épreuve les représentations idéales et/ou idéalisées. Ils singularisent des positionnements, et non des individus. Ils constituent une typologie mais ne permettent pas une classification, ils ont un rôle heuristique, et non statique ou statistique.

L'enquête qualitative peut également être conçue en complément à l'analyse cognitive des politiques publiques. Les travaux de recherche analysant les pratiques plus que le sens donné par les acteurs à leurs actions ou décisions utilisent les entretiens comme un outil résiduel pour valider ou compléter d'autres sources (archives, documents, etc.). La centralité de l'entretien a été critiquée au motif qu'elle repose sur « une théorie de l'action implicite, fondée sur la congruence stable des discours et pratiques, qui repose sur une hypothèse implicite de l'intentionnalité de l'action, de sa rationalité ou encore de l'unidimensionnalité des acteurs » (Bongrand & Laborier 2005 : 100). Cette difficulté peut cependant être écartée dès lors que le propos vise à se situer sur le registre du symbole en éclairant les enjeux de la *publicisation* d'un terme, d'un concept ou d'un principe. On peut pour cela s'inspirer de la lecture « néo-institutionnelle discursive » portée en particulier par Vivien Schmidt (2010 : 197-8), en analysant la manière dont « les politiques publiques [constituent] le lieu où les sociétés définissent leur rapport au monde et à elles-mêmes » sans sous-estimer le contexte institutionnel et sociologique, ni surestimer le poids des contraintes (*path dependencies*).

Ainsi conçu, le va-et-vient entre le questionnement de théorie politique et les données recueillies dans le cadre d'une enquête qualitative a pour objectif, non « pas tellement de faire apparaître des stratégies d'acteurs individuelles ou collectives », mais bien plutôt de « mettre à jour les codes intellectuels de l'action collective » (Muller 1999 : 82). Il s'agit donc d'analyser les interactions, les controverses et les « recadrages » entre les différentes « scènes publiques » (Cefaï 1996, 2001) constituant autant de « scènes d'apparition » (Quéré, 2001) d'un problème social et politique, ceci en veillant à ne pas surévaluer, à la fois, la rationalité des acteurs et l'homogénéité des causes en jeu. Au final, s'inspirer de la « *grounded theory* » (Galser & Strauss 1967 ; Cordin & Strauss 1990 ; Strauss & Corbin 2003), sans toutefois en faire une religion (Guillemette 2006), permet d'avoir une attitude réflexive face à l'articulation de ces trois mouvements imbriqués que sont la collecte de données, l'analyse et la théorisation. Dans une tentative de dépassement de l'alternative entre approche hypothético-déductive et approche inductive, l'enjeu est d'explicitier l'angle théorique à travers lequel une recherche est abordée tout en laissant émerger, à partir du frottement même avec le terrain, de nouvelles interrogations et perspectives.

### 3 Histoire des « langages politiques » et analyse des discours

L'un des terrains privilégiés pour scruter l'expérience démocratique est bien sûr le langage dans lequel s'expriment et se donnent à voir ses crises et recompositions. **L'analyse des discours politiques** constitue ainsi l'un des axes forts du projet.

Cette dernière a connu ces vingt dernières années **un renouvellement considérable**, qui a concerné à la fois la science politique, l'histoire et les lettres. **En science politique**, elle a permis aux disciples de R. Koselleck comme aux chercheurs de l'Ecole de Cambridge de donner un nouveau souffle à l'histoire des idées politiques, longtemps marginalisée au sein de la discipline. Quoique d'orientations très différentes, ces deux courants ont en effet non seulement mis au cœur de l'étude des concepts politiques l'analyse des textes qui les exprimaient, mais ils ont aussi, en replaçant ces derniers dans le contexte fait d'expériences partagées qui les a vus naître, contribué à décentrer le regard, s'intéressant autant sinon moins aux grands auteurs qu'aux innombrables locuteurs du politique, publicistes, acteurs politiques ou citoyens anonymes. **En histoire**, ce qu'on appelle communément le tournant linguistique, suivi d'un tournant culturel, a également conduit à redonner une importance majeure à l'analyse des représentations comme des stratégies argumentatives des

acteurs : un récent numéro de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, intitulé « Regards sur l'histoire intellectuelle » (59-4 bis, 2013) témoigne de la vitalité de ce renouveau ainsi que de sa vocation à favoriser le dialogue entre les sciences sociales, et en particulier entre l'histoire et la science politique. *En lettres* enfin, les récents développements de l'analyse du discours ont donné lieu à des contributions majeures pour l'analyse des langages politiques, qu'il s'agisse des avancées en lexicologie (voir par exemple Damon Mayaffre, "Analyse du discours politique et Logométrie : point de vue pratique et théorique", *Langage et Société*, n°114, 2005, pp. 91-121) ou de l'approche formulaire proposée par Alice Krieg-Planque (voir par exemple l'entretien qu'elle consacre au numéro 21 de la revue *Semen*, intitulé « Catégories pour l'analyse du discours politique ». En dépit des ignorances réciproques qui existent encore entre les traditions universitaires, l'analyse du discours politique s'est ainsi imposée comme une approche véritablement interdisciplinaire, s'inspirant tout à la fois de la sociologie historique, de la philosophie du langage ou de la linguistique, à l'instar du *Traité de l'argumentation* de Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, qui emprunte à des approches très différentes et connaît une réception étendue à l'ensemble des sciences humaines et sociales.

*La démocratie avec ou sans le peuple* sera l'occasion de poursuivre cet effort de renouvellement en unissant toutes les forces du laboratoire : qu'il vienne de la sociologie politique ou de la pensée politique, chaque chercheur a en effet affaire au discours, qu'il soit celui des enquêtés, des archives ou des auteurs de référence. **Trois axes** seront ainsi privilégiés :

1) **Questions de corpus.** Un premier volet consistera à s'interroger sur le rôle du corpus et ses règles de constitution. Les recherches actuelles tendent à privilégier les corpus fermés, aisément circonscrits, au détriment de travaux plus transversaux qui, à l'image de la tradition incarnée par R. Koselleck, tendent à interroger la sémantique des concepts à partir de leurs usages multiformes, dans tous types de discours et à travers les âges. Quelles règles de scientificité régissent les deux démarches ? Comment intègrent-elles l'attention aux différents genres textuels et quel est leur rapport au contexte ? Les crises et recompositions de la démocratie au cœur du projet présenté ici ne se donnent pas à lire de la même façon en fonction des discours interrogés et du mode d'analyse retenu.

2) **Le rapport au passé.** L'actualité du questionnement au cœur du projet 2014 ne doit pas occulter les héritages qui pèsent sur les configurations présentes. Là encore, l'analyse du discours est primordiale, en ce qu'elle permet de mettre au jour les traces du passé inscrites dans la chair même du langage. L'un des objectifs du projet est ainsi de renforcer le dialogue entre la démarche contemporanéiste et l'approche plus historique, qui ont toujours coexisté au sein du laboratoire.

3) **Approche quantitative et approche qualitative.** L'analyse du discours reste encore en grande partie marquée par la séparation entre approche quantitative et approche qualitative. Mais les récentes avancées informatiques, en opérant notamment le passage de la lexicométrie (quantification du lexique, terme à terme) à la logométrie (quantification du discours, des mots articulés en un texte signifiant via une lemmatisation ciblée) semblent ouvrir des perspectives pour de nouvelles collaborations.

Au-delà des travaux individuels sur la question, ces trois axes guideront **les mises en œuvre** collectives :

- Un séminaire mensuel intitulé « **Histoire des langages politiques : enjeux, terrains, méthodes** » permettra ainsi de confronter les questionnements en matière de corpus et de méthodes d'analyse dans une perspective diachronique. Une publication collective est envisagée.
- Un colloque international consacré au renouvellement de l'histoire des idées politiques – « **Pour une histoire sociale des idées politiques** » – organisé fin 2014 conjointement avec le laboratoire Triangle (Lyon) et l'ISP (Nanterre) sera l'occasion de faire l'état des lieux de l'analyse des discours politiques et de fédérer la recherche française sur la question, encore très dispersée et peu intégrée aux réseaux internationaux.

## IV. Bibliographie

Abdelnour, Sarah, Collovald, Annie, Mathieu, Lilian, Péroumal, Frédéric, and Perrin Évelyne (2009). « Précarité et luttes collectives : renouvellement, refus de la délégation ou décalages d'expériences militantes? » *Sociétés contemporaines*, vol. 74, pp. 73-95.

Abensour, Miguel (2009), « “Démocratie insurgeante” et Institution », in Martin Breugh et Francis Dupouis.

Algan, Yann, Cahuc Pierre (2007), *La société de défiance : comment le modèle social s'autodétruit*, Editions de la rue d'Ulm, coll. CEPREMAP.

Appiah, Kwame Anthony (2002), « Cosmopolitan Patriots », in Martha Nussbaum and Joshua Cohen (eds), *For Love of Country*, Boston, Beacon Press, p. 21-29.

Appiah, Kwame Anthony (2005), « Rooted Cosmopolitanism », in *The Ethics of Identity*, Princeton, Princeton University Press, chap. 6, p. 213-246.

Archibugi, Daniele & Held David (eds.) (1995), *Cosmopolitan Democracy. An Agenda for a New World Order*, Cambridge, Polity Press.

Archibugi, Daniele (2008), *The Global Commonwealth of Citizens. Toward Cosmopolitan Democracy*, Princeton, Princeton University Press.

Attac (2009), *Sortir de la crise globale : vers un monde écologique et solidaire*, Sur le vif

Audier, Serge (2008), *Le Colloque Lippmann : aux origines du néo-libéralisme*, Lormont, Le Bord de l'eau

Baechler, Jean (2002), *Esquisse d'une histoire universelle*, Paris, Fayard

Baechler, Jean (2005), *Les morphologies sociales*, Paris, PUF

Balibar, Étienne (2002), « Une philosophie politique de la différence anthropologique », *Multitudes*, n° 9, mai-juin.

Beck, Ulrich (2001 [1986]), *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Champs-Flammarion.

Beitz, Charles (1979), *Political Theory and International Relations*, Princeton, Princeton University Press.

Beitz, Charles (2009), *The Idea of Human Right*, Oxford, Oxford University Press.

Bellamy, Richard & Castiglione, Dari (2003), « Legitimising the “Euro-polity” and its “regime”: The Normative Turn in European studies », *European Journal of Political Theory*, vol. 2, no. 1, p. 7-34.

Bellamy, Richard & Castiglione Dario (2008) « Beyond Community and Rights: European citizenship and the virtues of participation », in P. Mouritsen & K. E. Jørgensen, *Constituting communities: Political solutions to cultural conflict*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, p. 162-186.

Bellamy, Richard & Castiglione, Dario (2013), « Three models of democracy, political community and representation in the EU », *Journal of European Public Policy*, vol. 20, n° 2, p. 206-223.

- Bellamy, Richard (2003), « Sovereignty, Post-Sovereignty and Pre-Sovereignty: Three Models of the State, democracy and Rights within the EU », in N. Walker (ed.), *Sovereignty in Transition*, Oxford, Hart, p. 167-189.
- Bellamy, Richard (2013), « ‘An Ever Closer Union Among the Peoples of Europe’ : Republican Intergovernmentalism and Democratic Representation within the EU », *Journal of European Integration*, vol. 35, n° 5, p. 499-516.
- Berstein, Serge, Birnbaum, Pierre, Rioux, Jean-Pierre (dir.) (2008), *De Gaulle et les élites*, Paris, La Découverte.
- Berten, André, da Silveira, Pablo et Pourtois, Hervé (dir.) (1997), *Libéraux et communautariens*, Paris, PUF.
- Besson, Samantha (2006), « Deliberative Democracy in the European Union: Towards the Deterritorialization of Democracy », in Samantha Besson and Jose Luis Martí (eds.), *Deliberative Democracy and its Discontents*, Aldershot, Ashgate, p. 181-214.
- Besson Samantha (2007), “Europe as a democratic polity”, *Retfaerd Nordisk Juridisk Tidsskrift*, 1/116, p. 3-21.
- Birnbaum, Pierre (1977), *Les sommets de l’État*, Paris, Seuil, nouvelle éd. 1994, coll. Points.
- Birnbaum, Pierre (dir.) (1985), *Les élites socialistes au pouvoir : les dirigeants socialistes face à l’État, 1981-1985*, Paris, PUF.
- Bohman, James (2004), *Democracy across Borders: From Dêmos to Dêmoi*, Cambridge (MA), MIT Press.
- Bohman James (2005), « Reflexive Constitution-Making and Transnational Governance », in Erik Oddvar Eriksen (ed), *Making the European Polity. Reflexive Integration in the EU*, London, Routledge, p. 30-58.
- Bohman James (2010), « Introducing Democracy across Borders: from demos to demoi », *Ethics & Global Politics*, vol. 3, n° 1, p. 1-11.
- Boisson, Marine (2009), *Mesurer le déclassement*, Paris, La Documentation française
- Bongrand, Philippe & Laborier, Pascale (2005), « L’entretien dans l’analyse des politiques publiques : un impensé méthodologique ? », *Revue française de science politique*, vol. 55, n° 1, p. 73-111.
- Boy, Daniel, Cautrès, Bruno, Sauger, Nicolas, *Les Français, des Européens comme les autres ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010
- Boyer, Robert (2011) : *Les Financiers détruiront-ils le capitalisme ?*, Paris, Economica
- Boyer, Robert (2013) : « Les crises financières comme conflit de temporalités », *Vingtième Siècle. Revue d’histoire*, n° 117, 2013/1, p. 69-88
- Boyer, Robert et Mistral, Jacques, 1983, *Accumulation, inflation, crises*, Paris, PUF, 2<sup>e</sup> édition.
- Boyer, Robert, 1986, dir. *La flexibilité du travail en Europe*, Paris, La Découverte.

- Braconnier, Céline et Dormagen, Jean-Yves (2007), *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Gallimard.
- Bréchon Pierre (2011), « L'abstention. De puissants effets de génération », dans Anne Muxel (dir.), *La politique au fil de l'âge*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Bréchon Pierre, Galland Olivier (2010), (dir), *L'individualisation des valeurs*, Paris, Armand Colin.
- Brinegar Adam & Jolly Seth (2005), « Location, Location, Location: National Contextual Factors and Public Support for European Integration », *European Union Politics*, vol. 6, n° 2, p. 155-180.
- Brustier, Gaël et Huelin, Jean-Philippe : *Recherche le peuple désespérément*, Paris, Bourin, 2009
- Brustier, Gaël et Huelin, Jean-Philippe : *Voyage au bout de la droite. Des paniques morales à la contestation droitière*, Paris, Fayard/ Mille et une nuits, 2011
- Brustier, Gaël, *La guerre culturelle aura bien lieu : l'occidentalisme ou l'idéologie de la crise*, Paris, Fayard/ Mille et une nuits, 2013
- Caillé, Alain (2011), *Pré-manifeste du convivialisme*, Editions du Bord de l'eau
- Canovan, Margaret (2000), « Patriotism Is Not Enough », *British Journal of Political Science*, vol. 30, n° 3, p. 413-432.
- Castel, Robert (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- Castells, Manuel (1998), *La société en réseaux. L'ère de l'information*, Paris, Fayard.
- Castoriadis, Cornelius (1998), *La montée de l'insignifiance. Carrefours du labyrinthe*, tome 4, Paris, Seuil
- Catherin, Véronique (2000), *La contestation des grands projets publics. Analyse microsociologique de la mobilisation des citoyens*, Paris, L'Harmattan.
- Cautrès, Bruno et Muxel, Anne (dir.), 2009, *Comment les électeurs font-ils leur choix ? Le Panel Electoral Français de 2007*, Paris Presses de Sciences Po.
- Cautrès, Bruno et Muxel, Anne (dir.), *The New Voter. France and Beyond*, New York, Palgrave Macmillan.
- Cautrès, Bruno, Belot Céline, Strudel, Sylvie (2013), « L'Europe : un enjeu clivant. Ses effets perturbateurs sur l'offre électorale et les votes en 2012 », *Revue française de science politique*, à paraître en décembre 2013.
- Cefaï, Daniel (2001), « Les cadres de l'action collective. Définitions et problèmes », dans Daniel Cefaï, Danny Trom (dir.), *Les formes de l'action collective. Mobilisation dans les arènes publiques*, Paris, Éditions de l'EHESS, Cefaï Daniel p. 51-97.
- Cefaï, Daniel (1996), « La construction des problèmes publics. Définitions et situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, n° 75, p. 43-66.

- Chabanet, Didier (2002), « Les marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions » dans Balme Richard, Chabanet Didier et Vincent Wright (dir), *L'action collective en Europe. Collective Action in Europe*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Chaniel, Philippe (dir.) (2008) : *La société vue du don : Manuel de sociologie anti-utilitariste appliquée*, Paris, La Découverte
- Chaniel, Philippe (2001) : *Justice, don et association. La délicate essence de la démocratie*, Paris, La Découverte
- Charle, Christophe (2006), *Les élites de la République 1880-1900*, Paris, Fayard, 2<sup>e</sup> éd.
- Chauvel, Louis (2006) : *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Seuil
- Chauvier, Stéphane (2006), *Justice et droits à l'échelle globale*, Paris, Vrin.
- Cheneval, Francis et Schimmelfenning, Frank (2013), « The Case for Democracy in the European Union », *Journal of Common Market Studies*, vol. 51, n° 2, p. 334-350.
- Cheneval, Francis (2006), « The People in Deliberative Democracy », in Samantha Besson and Jose Luis Martí (eds.), *Deliberative Democracy and its Discontents*, Aldershot, Ashgate, p. 159-179.
- Cheneval, Francis (2011), *The Government of the Peoples. On the Idea and Principles of Multilateral Democracy*, Palgrave MacMillan.
- Chevandier, Christian (2002), *Cheminots en grève ou la construction d'une identité (1848-2001)*. Paris, Maisonneuve et Larose, collection Actualité de l'Histoire.
- Chiche, Jean, Borghesi, Christian, Nadal, Jean-Pierre, « Between Order and Disorder: A 'Weak Law' on Recent Electoral Behavior among Urban Voters? », *PLoS ONE* 7(7):e39916, 2012
- Bachir Myriam (dir.) (2000), *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, Paris, PUF, coll. CURAPP.
- Chiche, Jean, Le Roux, Brigitte : « Développements récents en Analyse géométrique des données ». *Revue MODALISA* Numéro 42 Avril 2010.
- Chiche, Jean, Le Roux, Brigitte, Perrineau, Pascal, Rouanet, Henry [2000]. "L'espace politique des électeurs français à la fin des années 1990: nouveaux et anciens clivages, hétérogénéité des électors". *Revue française de science politique*. Vol. 50, No. 3, p.463-488.
- Cinalli, Manlio et Nasri, Foued (2009), « L'immigration illégale en Europe: la mobilisation des acteurs de solidarité avec les chercheurs d'asile en Grande Bretagne et les sans-papiers en France », *Sociologie et Société* vol. 41, n° 2.
- Colliot-Thélène, Catherine (2011), *La démocratie sans 'demos'*, Paris, PUF.
- Corbin, Juliet et Strauss, Anselm (1990), *Basics of qualitative research: Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory*, Newbury Park (CA), Sage.
- Costa, Olivier et Kerrouche, Éric (2007), *Qui sont les députés français ?*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Nouveaux débats ».
- Dahl, Roald (1971), *Qui gouverne ?*, Paris, Armand Colin.

- Dalton Russell, J., *Citizen politics in Western democracies : public opinion and political parties in the United States, Great Britain, West Germany and France*, Chatham N.J., Chatham House, 1988
- De Beus, Jos (2001), « Quasi-National European Identity and European Democracy », *Law and Philosophy*, vol. 20, n° 3, p. 283-311
- De Beus, Jos (2006), « The European Union as Community: An Argument about the Public Sphere in International Society and Politics », in P. van Seters (ed.), *Communitarianism in Law and Society*, Lanham, Rowman & Littlefield, p.74-80.
- Della Porta, Donatella et Sidney Tarrow (2005), (dir.), *Transnational Protest and Global Activism*, New York, Rowman and Littlefield, 2005.
- Della Porta, Donatella, 2008. “Protest on Unemployment: Forms and Opportunities”, *Mobilization*, vol. 13, n° 3, pp. 277–95.
- Déloye, Yves (1994), *École et citoyenneté. L’individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy : controverses*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Delsol Chantal et Jean-François Mattéi (dir.) (2010), *L’identité de l’Europe*, Paris, PUF.
- Denord, François (2007) : *Néo-libéralisme version française. Histoire d’une idéologie politique*, Paris, Démopolis
- Déri, Francis (dir.), *La démocratie au-delà du libéralisme. Perspectives critiques*, Outremont, Athena Editions, pp. 185-193.
- Dewitte Jacques (2008), *L’exception européenne. Ces méritent qui nous distinguent*, Paris, Michalon.
- Dixon, Keith (2008) : *Les évangélistes du marché : les intellectuels britanniques et le néo-libéralisme*, Liber
- Donegani Jean-Marie (1973), *La liberté de choisir. Pluralisme religieux et pluralisme politique dans le catholicisme français contemporain*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Donegani Jean-Marie, Michelat, Guy et Simon, Michel (1980), *Représentations du champ social. Attitudes politiques et changements socio-économiques*, Paris, FNSP.
- Drapéri, Jean-François (2011), *L’économie sociale et solidaire, une réponse à la crise ? Capitalisme, territoires et démocratie*, Paris, Dunod
- Dubar, Claude (2007), *La crise des identités. L’interprétation d’une mutation*, 3<sup>e</sup> édition, Paris, PUF
- Dubé, François (1995), *Sociologie de l’expérience*, Paris, Seuil
- Dubé, François (2002), *Le déclin de l’institution*, Paris, Seuil.
- Duchesne Sophie (1997), *Citoyenneté à la française*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Dupeyron, Jean-François et Miqueu, Christophe (dir.) (2013), *Éthique et déontologie dans l’éducation nationale*, Paris, Armand Colin.

- Ehrenberg, Alain (1998), *La Fatigue d'être soi – dépression et société*, Paris, Odile Jacob
- Ehrenberg, Alain (2010) : *La société du malaise*, Paris, Odile Jacob.
- Etzioni, Amitai (2005), « Affective Bonds and Moral Norms: A Communitarian Approach to the Emerging Global Society », *International Politics and Society*, n° 3, p. 127-143.
- Etzioni, Amitai (2006), « A Neo-Communitarian Approach to International Relations: Rights and the Good », *Human Rights Review*, July-September 2006, p. 69-80.
- Etzioni, Amitai (2007), « The Community Deficit », *Journal of Common Market Studies*, vol. 45, n° 1, p. 23-42.
- Ewald, François, 1986, *L'État providence*, Paris, Grasset.
- Ferry, Jean-Marc (2003) « Dix thèses sur “La question de l'Etat européen” », *Droit et société*, n° 53, pp. 13-27.
- Ferry, Jean-Marc (2004), « Face à la question européenne, quelle intégration postnationale ? », *Critique internationale*, n° 23, avril 2004, p. 81-96.
- Ferry, Jean-Marc (2006), *Europe, la voie kantienne*, Paris, Éd. du Cerf.
- Ferry, Jean-Marc (2007), « Face à la tension entre droits de l'Homme et religion, quelle éthique universelle ? », *Recherches de science religieuse*, Tome 95/1, janvier-mars 2007, pp. 61-74.
- Ferry, Jean-Marc (2009), Entretien : « Les Lumières : un projet contemporain ? », *Esprit*, n° 357, août-septembre 2009, pp. 161-170.
- Ferry, Jean-Marc (2010), *L'Europe crépusculaire, Comprendre le projet européen in sensu cosmopolitico*, Paris, Éd. du Cerf.
- Fligstein, Neil (2008), *Euroclash. The EU, European Identity, and the Future of Europe*, Oxford, Oxford University Press.
- Foessel, Michaël (2009), “Refaire les lumières ?”, *Esprit*, n°357, août-septembre 2009, pp. 150-160.
- Føllesdal, Andreas et Hix, Simon (2006), « Why there is a democratic deficit in the EU: a response to Majone and Moravcsik », *Journal of Common Market Studies*, vol. 44, n° 3, p. 533-562.
- Føllesdal, Andreas (2007), « Normative Political Theory and the European Union », in K. E. Jorgensen, M. A. Pollack & B. Rosamund (eds), *Handbook of European Union Politics*, London, Sage, p. 317-335.
- Freeden, Michael (2003), *Ideology: A Very Short Introduction*, Oxford, Oxford University Press.
- Freeden, Michael (ed.) (2007) *The Meaning of Ideology: Cross-Disciplinary Perspectives*, Abingdon, Routledge.
- Frémeaux, Philippe (2011) : *La Nouvelle Alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire*, Les Petits Matins
- Friese, Heidrun et Wagner, Peter (2002) « Survey Article: The Nascent Political Philosophy of the European Polity », *The Journal of Political Philosophy*, vol. 10, n° 3, p. 342-364.



- Gaïti, Brigitte (1998), *De Gaulle, prophète de la V<sup>e</sup> République, 1946-1962*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Galston, William (2002), *Liberal Pluralism*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Gauchet, Marcel (2005), *La condition politique*, Paris, Gallimard.
- Gauchet, Marcel (2007), *La démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard
- Gauchet, Marcel (2010), *L'Avènement de la démocratie*, vol. 3 : *À l'épreuve des totalitarismes (1914-1974)*, Paris, Gallimard
- Généreux, Jacques (2010), *La Grande Régression*, Paris, Seuil
- Genieys, William (2008), *L'élite des politiques de l'État*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Giugni, Marco et Passy, Florence (2006), *La citoyenneté en débat: Mobilisations politiques en France et en Suisse*, Paris, L'Harmattan.
- Glaser, Barney G. et Strauss, Anselm (1967), *The Discovery of Grounded Theory*, Londres, Weidenfeld & Nicolson.
- Gréau, Jean-Luc (2005), *L'avenir du capitalisme*, Paris, Gallimard
- Gréau, Jean-Luc (2008), *La trahison des économistes*, Paris, Gallimard
- Gréau, Jean-Luc (2012), *La Grande Récession (depuis 2005)*, Paris, Gallimard
- Grimm, Dieter (1995), « Does Europe Need a Constitution? », *European Law Journal*, vol. 1, n° 3, p. 282-302.
- Groux, Guy (1998), « La crise du bloc social. Etat, entreprises, syndicats » in : *Vers un renouveau du conflit social ?*, Paris, Bayard, p. 39-130.
- Groux, Guy (2003), « Relations professionnelles et principe d'autonomie : le conflit comme régulation », *L'Année sociologique*, 53(2), p. 515-534.
- Guénaire, Michel (2013), *Le retour des Etats*, Paris, Grasset
- Guérard de Latour, Sophie (2009) *Vers la République des différences*, Toulouse, Presses universitaires de Toulouse.
- Guibert, Philippe et Alain Mergier (2006), *Le descenseur social : Enquête sur les milieux populaires*, Paris, Fondation Jean Jaurès/ Plon
- Guillemette, François (2006), « L'approche de la grounded theory : pour innover ? », *Recherches qualitatives*, vol. 26, n° 1, p. 32-50.
- Habermas, Jürgen (1987 [1981]), *Théorie de l'agir communicationnel*, Tome I, Paris, Fayard.
- Habermas, Jürgen (1987 [1981]), *Théorie de l'agir communicationnel*, Tome II, Paris, Fayard.
- Habermas, Jürgen (1992 [1991]), *De l'éthique de la discussion*, Paris, Éd. du Cerf

- Habermas, Jürgen (1992), « Citoyenneté et identité nationale. Réflexions sur l'avenir de l'Europe », in Jacques Lenoble, Nicole Dewandre (dir.), *L'Europe au soir du siècle. Identité et démocratie*, Paris, Éditions Esprit, p. 17-38.
- Habermas, Jürgen (1993 [1988]), *La pensée postmétaphysique*, Paris, Armand Colin.
- Habermas, Jürgen (1995), « Remarks on Dieter Grimm's 'Does Europe Need a Constitution?' », *European Law Journal*, vol. 1, n° 3, p. 303-307.
- Habermas, Jürgen (1997), « La réconciliation grâce à l'usage public de la raison. Remarques sur le libéralisme politique de John Rawls », *Débat sur la justice politique* [1995], trad. par C. Audard et R. Rochlitz, Paris, Éd. du Cerf, pp. 9-48.
- Habermas, Jürgen (1998), *L'intégration républicaine* [1996], trad. par R. Rochlitz, Paris, Fayard.
- Habermas, Jürgen (1999 [1983]), *Morale et communication*, Paris, Champs – Flammarion
- Habermas, Jürgen (2000), *Après l'État-nation. Une nouvelle constellation politique* (1998-1999), Paris, Fayard.
- Habermas, Jürgen (2003), « De la tolérance religieuse aux droits culturels », trad. R. Rochlitz, *Cités*, n° 13, pp. 151-170.
- Habermas, Jürgen (2005), « Pourquoi l'Europe a-t-elle besoin d'une Constitution ? », in *De l'usage public des idées*, Paris, Fayard.
- Habermas, Jürgen (2008), « Qu'est-ce qu'une société "post-séculière" ? », *Le Débat*, n°152, novembre-décembre 2008, pp. 4-15.
- Habermas, Jürgen (2012), *La constitution de l'Europe*, Paris, Gallimard.
- Hachimi, Alaoui M. (2012), « L'intégration sous condition: valeurs non négociables et égalité des sexes », *Canadian Journal of Women and the Law*, vol. 24, n° 1, p. 114-134
- Hassenteufel, Patrick (1991), « Pratiques représentatives et construction identitaire. Une approche des coordinations », *Revue française de science politique*, vol. 41, n° 1, pp. 5-27.
- Held, David (1995), *Democracy and the Global Order*, Cambridge, Polity Press.
- Hermet, Guy (2007), *L'hiver de la démocratie ou le nouveau régime*, Paris, Armand Colin
- Hirschmann, Albert (1970), *Exit, Voice and Loyalty. Responses to Decline in Firms, Organizations and States*, Cambridge, Harvard University Press.
- Holmes, Stephen (1989), « The Permanent Structure of Antiliberal Thought », in N. Rosenblum (ed.), *Liberalism and the Moral Life*, Cambridge, Harvard University Press, pp. 227-253.
- Illouz, Eva (2006), *Les sentiments du capitalisme*, Paris, Seuil
- Imig, Doug et Tarrow, Sidney (2001), (dir.), *Contentious Europeans: Protest and Politics in a Europeanizing Polity*, Rowman and Littlefield.
- Inglehart, Ronald (1990), *Culture shift in advanced industrial society*, Princeton N.J., Princeton University Press.

- Jaume, Lucien (2013), « Between Theory and Practice : History of Political Thought », in Evangelia Sembou (ed.), *Political Theory : the State of the Discipline*, Cambridge, Cambridge Scholars Publishing, p. 36-51
- Corlay, Jean-Pierre (1984), « Le conflit des pêches françaises en 1980 : essai de socio-géographie halieutique », *Norois*, vol. 121, pp. 155-169.
- Jorion, Paul (2011), *Le capitalisme à l'agonie*, Paris, Fayard
- Kantner, Cathleen (2010), « L'identité européenne entre *commercium* et *communio* », in L. Kaufmann et D. Trom (dir.), *Qu'est-ce qu'un collectif ? Du commun au politique*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 221-247.
- Kriesi, Hanspeter *et al.* (2008), *West European politics in the age of globalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Krisch, Nico (2010), *Beyond Constitutionalism: The Pluralist Structure of Postnational Law*, Oxford, Oxford University Press.
- Krisch, Nico (2012), « The case for pluralism in postnational law », in G. de Búrca & J.H.H. Weiler (eds), *The Worlds of European Constitutionalism*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 203-261.
- Kritzinger, Sylvia (2003), « The Influence of the Nation-State on individual support for the European Union », *European Union Politics*, vol. 4, n° 2, p. 219-241.
- Kymlicka, Will and Wayne, Norman (1994), « Return of Citizen: A Survey of Recent Work on Citizenship Theory », *Ethics*, vol. 104, n° 2, pp. 352-381.
- Kymlicka, Will (2001), *La citoyenneté multiculturelle. Une théorie libérale du droit des minorités* [1995], trad. par P. Savidan, Paris, Éditions La Découverte.
- Laborde, Cécile (2006), « Female Autonomy, Education and Hijab », *Critical Review of International Social and Political Philosophy*, 9 (3), p. 351-377.
- Laborde, Cécile (2008), *Critical Republicanism, The Hijab Controversy and Political Philosophy*, Oxford, Oxford University Press,
- Laborde, Cécile (2009), « Républicanisme critique vs conservateur : repenser les « accommodements raisonnables », *Critique internationale*, 2009/3, n°44, pp. 19-33.
- Laborde, Cécile (2010), *Français, encore un effort pour être républicains !*, Paris, Seuil.
- Laclau, Renesto (2008), *La raison populiste*, Paris, Seuil.
- Lacroix Justine and Nicolaïdis Kalypso (eds) (2010), *European stories. Intellectual Debates about Europe in National Contexts*, Oxford, Oxford University Press.
- Lacroix, Justine (2004), *L'Europe en procès. Quel patriotisme au-delà des nationalismes ?*, Paris, Éd. du Cerf.
- Lacroix, Justine (2008), *La pensée française à l'épreuve de l'Europe*, Paris, Grasset.

- Lacroix, Justine (2009), « Does Europe Need Common Values?: Habermas vs Habermas », *European Journal of Political Theory*, vol. 8, n° 2, p. 141-156.
- Lagrange, Hugues et Oberti, Marco (2006) (dir.), *Émeutes urbaines et protestations. Une singularité française*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Larmore, Charles (1993), *Modernité et morale*, Paris, PUF
- Le Roux, Brigitte and Rouanet, Henry [2005]. *Geometric Data Analysis. From Correspondence Analysis to Structured Data Analysis*. New York: Kluwer Academic Publishers.
- Le Roux, Brigitte and Rouanet, Henry (2010), *Mutiple correspondence analysis*, Sage
- Lebaron, Frédéric (2000), *La croyance économique : les économistes entre science et politique*, Paris, Seuil
- Lebaron, Frédéric (2010), *La crise de la croyance économique*, Bellecombe-en-Bauges, Éd. du Croquant
- Leca, Jean (1986), « Individualisme et citoyenneté », dans Pierre Birnbaum et Jean Leca (dir.), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Lipovetsky, Gilles (1989), *L'Ère du vide : Essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard.
- Lipset, Seymour Martin, Rokkan Stein, *Party systems and voter alignments: cross-national perspectives*, New York, Free Press/London, Collier Macmillan, 1967
- Lord, Christopher and Magnette, Paul (2004), « *E Pluribus Unum?* Creative Disagreement about Legitimacy in the EU », *Journal of Common Market Studies*, vol. 42, n° 1, p. 183-202.
- Löwy, Michael (2011), *Ecosocialisme. L'alternative radicale à la catastrophe écologique capitaliste*, Paris, Mille et une nuits
- Macedo, Stephen (2000) *Diversity and Distrust*, Cambridge, Harvard University Press.
- Macedo, Stephen (ed.) (2005), *Democracy at Risk*, Washington, Brookings Institution Press.
- MacIntyre, Alasdair (1997) *Après la vertu* [1981], trad. par L. Bury, Paris, PUF.
- Maduro, Miguel Poiars (2003), « Contrapunctual Law: Europe's Constitutional Pluralism in Action », in N. Walker (ed.), *Sovereignty in Transition*, Oxford, Hart, p. 501-537.
- Magnette, Paul (2006), *Au nom des peuples. Le malentendu constitutionnel européen*, Paris, Éd. du cerf.
- Majone, Giandomenico (1994), « The Rise of the Regulatory State in Europe », *West European Politics*, vol. 17, n° 3, p. 77-101.
- Manent, Pierre (1996), « La démocratie sans la nation ? », *Commentaire*, vol. 19, n° 75, p. 569-575.
- Manent, Pierre (2006), *La raison des nations*, Paris, Gallimard.
- Manent, Pierre (2010) : *Les métamorphoses de la Cité. Essai sur la dynamique de l'Occident*, Paris, Flammarion

- Manifeste (2010) : *Manifeste des économistes atterrés*, Editions Les liens qui libèrent
- Marzano, Michela (2010) : *Le contrat de défiance*, Paris, Grasset
- Mason, Andrew (2010), « Rawlsian Theory and the Circumstances of Politics », *Political Theory*, vol. 38, n° 5, p. 658-683.
- Mathieu, Lilian (2011), *La démocratie protestataire*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Mathieu, Lilian, *La démocratie protestataire. Mouvements sociaux et politique en France aujourd'hui*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011
- Mattéi, Jean-François (2011), *Le procès de l'Europe. Grandeur et misère de la culture européenne*, Paris, PUF.
- Maurin, Éric (2009) , *La peur du déclassement. Une sociologie des récessions*, Paris, Seuil
- McDermott, Daniel (2010), « Analytical political philosophy », in D. Leopold & M. Stears, *Political Theory: Methods and Approaches*, Oxford, Oxford University Press, p. 11-28.
- McPhail Clark (1994), 'The Dark Side of Purpose: Individual and Collective Violence in Riots', *Sociological Quarterly*, vol. 35, n° 1, pp. 1-32.
- Mendras, Hern et Suleiman, Ezra (dir.) (1995), *Le recrutement des élites en Europe*, Paris, La Découverte, coll. Recherches.
- Mesure, Sylvie et Renaut, Alain (1999), *Alter Ego. Les paradoxes de l'identité démocratique*, Paris, Aubier.
- Michelat, Guy et Simon, Michel (1977), *Classe, religion et comportement politique*, Paris, Presses des Sciences Po.
- Michelat, Guy (1975), « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », *Revue française de sociologie*, avril-juin 1975, tome XVI, p. 229-247.
- Middelaar, Luuk van (2012) : *Le passage à l'Europe. Histoire d'un commencement*, Paris, Gallimard
- Miller David (1998), « The Left, the Nation State, and European Citizenship », *Dissent*, summer 1998, p. 47-52.
- Miller, David (2000), *Citizenship and National Identity*, Oxford, Polity Press.
- Miller, David (2010), « Political philosophy for Earthlings », in David Leopold & Marc Stears (eds.), *Political Theory: Methods and Approaches*, Oxford, Oxford University Press, p. 29-48.
- Mills, Charles Wright (1969), *L'élite du pouvoir*, Paris, Maspero.
- Missika, Jean-Louis, (1992) « Les faux-semblants de la politisation », dans *Le Débat*, janvier-février 1992.
- Moravcsik, Andrew (2002), « In Defence of the 'Democratic Deficit': Reassessing legitimacy in the European Union », *Journal of Common Market Studies*, vol. 40, n° 4, p. 603-624.
- Mossuz-Lavau, Janine (1998), *Femmes/Hommes. Pour la parité*, Paris, Presses de Sciences Po.

- Mouffe, Chantal (1993), *The Return of the Political*, Londres - New York, Verso.
- Mulhall, Stephen and Swift, Adam (1992), *Liberals & Communitarians*, Oxford, Blackwell.
- Müller, Jan-Werner (2011), « The Promise of ‘Demoi-Cracy’: Democracy, Diversity, and Domination in the European Public Order », in Jürgen Neyer and Antje Wiener (eds.), *Political Theory of the European Union*, Oxford, Oxford University Press, p. 187-203.
- Muller, Pierre et Surel, Yves (1998), *L’analyse des politiques publiques*, Paris, Montchrestien.
- Muller, Pierre (1999), « Interviewer les médiateurs : hauts fonctionnaires et élites professionnelles dans les secteurs de l’agriculture et de l’aéronautique », in Samy Cohen (dir.), *L’art d’interviewer les dirigeants*, Paris, PUF, p. 67-84.
- Muxel, Anne (2010), *Avoir 20 ans en politique. Les enfants du désenchantement*, Paris, Seuil.
- Muxel, Anne (2013), « La mobilisation électorale en 2012 », dans *Revue Française de Science Politique*, Volume 63, Numéro 2, Avril 2013, p. 207-224
- Muxel, Anne (2008), *Toi, moi et la politique. Amour et convictions*, Paris, Seuil
- Muxel, Anne (dir.), (2014), *La vie privée des convictions. Politique, affectivité, intimité*, Paris, Presses de Sciences Po
- Nanz, Patrizia (2003), « Les voix multiples de l’Europe. Une idée interdiscursive de la sphère publique », *Raisons politiques*, n° 10, mai 2003, p. 69-85.
- Negri, Toni et Hardt, Michael (2004) *Multitude : Guerre et démocratie à l’époque de l’empire*, Paris, La Découverte.
- Nicolaïdis, Kalypso & Pélabay, Janie (2009) « One Union, One Story? In Praise of Europe’s Narrative Diversity », in David Phinnemore & Alex Warleigh-Lack (ed.), *Reflections on European Integration, Basingstoke (UK), Palgrave MacMillan, 2009, p. 175-193.*
- Nicolaïdis, Kalypso (2004a) « The New Constitution as European ‘Demoi-cracy’? », *Critical Review of International Social and Political Philosophy*, vol. 7, n° 1, Spring 2004, pp. 76-93.
- Nicolaïdis, Kalypso (2004b), « We, the Peoples of Europe... », *Foreign Affairs*, vol. 83, n° 6, p. 97-110.
- Nicolaïdis, Kalypso (2007), « Trusting the Poles? Constructing Europe through mutual recognition », *Journal of European Public Policy*, vol. 14, n° 5, p. 682-698.
- Nicolaïdis, Kalypso (2012), “The Idea of European Democracy”, in J. Dickson & P. Eleftheriadis (eds), *Philosophical Foundations of European Union Law*, Oxford, Oxford University Press, p. 247-274.
- Nicolaïdis, Kalypso (2013), « European Democracy and its Crisis », *Journal of Common Market Studies*, vol. 51, n° 2, p. 351-369.
- Norris, Pippa (1999) *Critical citizen, global support for democratic governance*, Oxford University Press.

- Norris, Pippa (2011) *Democratic Deficit – Critical Citizens Revisited*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Norris, Pippa, *Critical citizens: global support for democratic government*, Oxford, Oxford University Press, 1999
- Norris, Pippa, *Democratic deficit: critical citizens revisited*, Cambridge, New York, Melbourne etc., Cambridge University Press, 2011
- Nussbaum, Martha (2002), « Patriotism and Cosmopolitanism », in Martha Nussbaum and Joshua Cohen (eds), *For Love of Country*, Boston, Beacon Press, p. 2-17.
- Nussbaum, Martha (2011), *Les émotions démocratiques. Comment former le citoyen du XXI<sup>e</sup> siècle ?*, Paris, Climats.
- Nussbaum, Martha (2011), *Les émotions démocratiques*, Paris, Climats
- Orléan, André (2011), *L'empire de la valeur. Refonder l'économie*, Paris, Seuil
- Passeron, Jean-Claude (1991), *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan.
- Pateman, Carole (1989), *The Discover of Women: Democracy, Feminism and Political Theory*, Stanford, Stanford, University Press.
- Peillon, Vincent (2013), *Refondons l'école*, Paris, Seuil.
- Pélabay, Janie (2006), « Le communautarisme », in L. Thiaw-Po-Une (dir.), *Questions d'éthique contemporaine*, Paris, Stock Éditions, pp. 262-275.
- Pélabay, Janie (2011), « Former le “bon citoyen” libéral. L'éducation morale et civique aux prises avec le pluralisme », *Raisons politiques*, n° 44, novembre 2011, p. 117-138
- Pélabay, Janie, Nicolaïdis, Kalypso & Lacroix, Justine (2010), « Echoes and Polyphony. In Praise of Europe's Narrative Diversity », in Justine Lacroix and Kalypso Nicolaïdis (eds), *European Stories. Intellectual Debates on Europe in National Contexts*, Oxford, Oxford University Press, p. 334-362.
- Pereira, Irène (2010) *Les grammaires de la contestation. Un guide de la gauche radicale*, Paris, La découverte.
- Pernot, Jean-Marie, 2005, *Syndicats, lendemains de crise ?*, Paris, Gallimard, Folio, Actuel.
- Perrineau, Pascal, (2003a), (dir.), *Le désenchantement démocratique*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube.
- Perrineau, Pascal, (2003b), (dir.), *Le vote de tous les refus*, Paris, Presses de Sciences Po
- Perrineau, Pascal, (2012), *Le choix de Marianne. Pour quoi et pour qui vote-t-on ?*, Paris, Fayard
- Perrineau, Pascal, *Le Choix de Marianne. Pourquoi et pour qui votons-nous*, Paris, Fayard, 2012
- Pettit, Philip (2004), *Républicanisme. Une théorie de la liberté et du gouvernement* [1997], trad. par P. Savidan et J.-F. Spitz, Paris, Gallimard.
- Peugny, Camille (2009) : *Le déclassement*, Paris, Grasset

- Piore, Michael and Sabel, Charles F., 1984, *The second industrial divide: possibilities for prosperity*,
- Plihon, Dominique (2009) : *Le nouveau capitalisme*, Paris, La Découverte
- Pocock, John Greville Agard (1992), « The Ideal of Citizenship Since Classical Times », *Queen's Quarterly*, vol. 99, n° 1, pp. 35-55.
- Pocock, John Greville Agard (1997), Le moment machiavélien. La politique Florentine et la tradition républicaine atlantique [1975], trad. par L. Borot, Paris, PUF.
- Pogge, Thomas (ed.) (2001), *Global Justice*, Oxford, Blackwell.
- Pogge, Thomas (ed.) (2007), *Freedom from Poverty as a Human Right: Who owes what to the very poor?*, Oxford, Oxford University Press.
- Quéré, Louis (2001), « Construction des problèmes publics et action collective », *Colloquios. Uma Tensao entre o Global o Local*, p. 97-113.
- Rawls, John (1987 [1971]), *Une théorie de la justice*, Paris, Seuil.
- Rawls, John (1999), *The Law of Peoples* with « The Idea of Public Reason Revisited », Cambridge (Mass.), Harvard University Press.
- Razack, Sherene (1994), « Collective Rights and Women: 'The Cold Game of Equality Staring' », in J. Baker (éd.), *Group Rights*, Toronto, University of Toronto Press, pp. 67-77.
- Renaut, Alain (1999), « Universalisme et différentialisme, le moment herdérien », in Alain Renaut (dir.), *Histoire de la philosophie politique*, Paris, Calmann-Lévy, tome 3, pp. 237-252.
- Renaut, Alain (2003), « Qu'est-ce qu'une politique juste ? Essai de philosophie politique appliquée », *Politique et Sociétés*, vol. 22, n° 3, p. 155-178.
- Revault d'Allonnes, Myriam (2010) : *Pourquoi nous n'aimons pas la démocratie*, Paris, Seuil
- Revault d'Allonnes, Myriam (2012) : *La Crise sans fin. Essai sur l'expérience moderne du temps*, Paris, Seuil
- Reynaud, Jean-Daniel, 1966, *Les syndicats en France*, Paris, Armand Colin.
- Reynié, Dominique (2011), *Populismes : la pente fatale*, Paris, Plon.
- Richardson, Hubert Leon (2009), *Confrontational Politics*, Jameson Books.
- Rosanvallon, Pierre (2006), *La contre-démocratie*, Paris, Seuil, 2006
- Rosanvallon, Pierre, 1981, *La crise de l'État-providence*, Paris, Seuil.
- Rosanvallon, Pierre, 1988, *La question syndicale. Histoire et avenir d'une forme sociale*, Paris, Calmann-Lévy.
- Rosoux, Valérie (2007), « Mémoire(s) européenne(s) ? Des limites d'un passé aseptisé et figé », in Georges Mink et Laure Neumayer (dir.), *L'Europe et ses passés douloureux*, Paris, La Découverte, p. 222-232.



Rouban, Luc (1998), *La fin des technocrates ?*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. Bibliothèque du citoyen.

Rouban, Luc (2002), *L'Inspection générale des Finances 1958-2000 : quarante ans de pantouflage*, Cahier du Cevipof, 31,  
<http://www.cevipof.com/fr/les-publications/les-cahiers-du-cevipof/bdd/publication/439>

Rouban, Luc (2007), « Les élites politiques et administratives », dans Pascal Perrineau et Luc Rouban (dir.), *La politique en France et en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 215-249.

Rouban, Luc (2008), *Le Conseil d'État 1958-2008 : Sociologie d'un grand corps*, Cahier du Cevipof, 49,  
<http://www.cevipof.com/fr/les-publications/les-cahiers-du-cevipof/bdd/publication/421>

Rouban, Luc (2010), « L'inspection générale des Finances 1958 – 2008 : pantouflage et renouveau des stratégies élitaires », *Sociologies pratiques*, 21, 2010, p. 21-34.

Rouban, Luc (2011), *Sociologie politique des députés sous la V<sup>e</sup> République 1958-2007*, Cahier du Cevipof, 55  
<http://www.cevipof.com/fr/les-publications/les-cahiers-du-cevipof/bdd/publication/829>

Rouban, Luc (2012), « Le pantouflage aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », dans Fabien Cardoni, Nathalie Carré de Malberg et Michel Margairaz (dir.), *Dictionnaire historique des inspecteurs des Finances*, Paris, p. 307-318.

Rouban, Luc (2012b), « L'État à l'épreuve du libéralisme : les entourages du pouvoir exécutif de 1974 à 2012 », *Revue Française d'Administration Publique*, 142, p. 467-490.

Rouban, Luc (2013), « De la présidentielle aux législatives », dans Pascal Perrineau (dir.), *Le Vote normal : les élections présidentielle et législatives d'avril-mai-juin 2012*, Paris, Presses de Sciences Po, Chroniques électorales, p. 251-269.

Rouban, Luc (2013b), « L'accès des femmes aux postes dirigeants de l'État », *Revue française d'administration publique*, « La place des femmes dans les élites administratives », n° 145, 2013/1, p. 89-108.

Schmidt, Vivien (2010), « On Putting Ideas into Perspective : Schmidt on Kessler, Martin and Hudson, and Smith », in Andreas Gofas and Colin Hay (eds.), *The Role of Ideas in Political Analysis : A Portrait of Contemporary Debates*, London, Routledge, p. 197-198.

Sellier, François (1961), *Stratégie de la lutte sociale*, Paris, Éditions ouvrières.

Sen, Amartia (2000) *Repenser l'inégalité*, Paris, Seuil.

Sen, Amartya (2006), « What Do We Want from a Theory of Justice? », *The Journal of Philosophy*, vol. 103, n° 5, p. 5-38.

Sen Amartya (2009), *The Idea of Justice*, Cambridge, Harvard University Press.

Sénac, Réjane (2012) *L'invention de la diversité*, Paris, PUF, Le lien social.

- Shaw, Jo (2003), « Sovereignty at the Boundaries of the Polity », in N. Walker (ed.), *Sovereignty in Transition*, Oxford, Hart, p. 461-500.
- Siméant, Johanna, (1998), *La cause des Sans Papier*, Paris, Presses de Science Po
- Simmons, John A. (2010), "Ideal and Nonideal Theory", *Philosophy & Public Affairs*, vol. 38, n° 1, p. 5-36.
- Sineau, Mariette (2008), *La force du nombre : femmes et démocratie présidentielle*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube.
- Sintomer, Yves et Talpin, Julien (2011), « La démocratie délibérative face au défi du pouvoir », *Raisons politiques*, n° 42, p. 5-13.
- Skinner, Quentin (1997) « Sur la justice, le bien commun et la priorité de la liberté » [1992], in André Berten, Pablo da Silveira et Hervé Pourtois (dir.), *Libéraux et communautariens*, Paris, PUF, pp. 209-226.
- Smith, Anthony (1992) « National Identity and the Idea of European Unity », *International Affairs*, vol. 68, n° 1, p. 129-135.
- Smith, Anthony (1998), *Nations and Nationalisms in Global Era*, Cambridge, Polity Press.
- Spitz, Jean-Fabien (1995), *La liberté politique. Essai de généalogie conceptuelle*, Paris, PUF.
- Strauss, Anselm et Corbin Juliet (2003), « L'analyse de données selon la *grounded theory*. Procédure de codage et critères d'évaluation », in Daniel Cefaï (dir.), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, p. 363-379.
- Streeck, Wolfgang ; Schmitter, Philippe (eds), 1985, *Private Interest Government : Beyond Market and State*, Beverley Hills, Sage.
- Supiot, Alain, 1999, (dir.), *Au-delà de l'emploi. Transformations du travail et devenir du travail en Europe, Rapport pour la Commission européenne*, Paris, Flammarion.
- Supiot, Alain, 2003, « Un faux dilemme : la loi ou le contrat », *Droit social*, n° 1, janvier 2003, p. 59-71.
- Swift, Adam (2008), « The Value of Philosophy in Nonideal Circumstances », *Social Theory and Practice*, vol. 34, n° 3, p. 363-387.
- Tarrow, Sydney (2007), « Cosmopolites enracinés et militants transnationaux », *Lien social et Politiques*, n° 58, p. 87-102.
- Tassin, Étienne (2003), *Un monde commun. Pour une cosmo-politique des conflits*, Paris, Seuil.
- Tassin, Étienne (2007), « L'Europe cosmopolitique et la citoyenneté du monde », *Raisons publiques*, n° 7, octobre 2007, p. 45-63.
- Taylor Charles (1992) *Rapprocher les solitudes. Écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- Taylor, Charles (1994), *Multiculturalisme. Différence et démocratie* [1992], trad. Denis-Armand Canal, Paris, Aubier.

- Taylor, Charles (1994a [1991]), *Le malaise de la modernité*, Paris, Éd. du Cerf
- Taylor, Charles (1997) « Quiproquos et malentendus : le débat communautariens-libéraux » [1989], in André Berten, Pablo da Silveira et Hervé Pourtois (dir.), *Libéraux et communautariens*, Paris, PUF, pp. 87-119.
- Taylor, Charles (1998 [1989]) *Les sources du moi*, Montréal & Paris, Boréal & Seuil
- Thibaud, Paul (2005), « Europe manquée, Europe à faire », *Le Débat*, n° 136, p. 69-85.
- Thibaud, Paul et Ferry Jean-Marc (1992), *Discussion sur l'Europe*, Paris, Calmann-Lévy.
- Tournier, Vincent (2009), « Comment le vote vient aux jeunes », dans *Agora Débats/Jeunesse*, 51, 2009, p.79-96
- Van Parijs, Philippe (1998), « Should the European Union Become More Democratic? », in Andreas Føllesdal & Peter Koslowski (eds), *Democracy and the European Union*, Berlin, Springer.
- Van Zanten, Agnès (dir.) (2008), *Dictionnaire de l'éducation*, Paris, PUF, coll. Quadrige.
- Waldron, Jeremy (1995), « Minority Cultures and the Cosmopolitan Alternative », in W. Kymlicka (ed.), *The Rights of Minority Cultures*, Oxford, Oxford University Press.
- Waldron, Jeremy (2003), « Teaching Cosmopolitan Right », in K. McDonough and W. Feinberg (eds.), *Citizenship and Education in Liberal-Democratic Societies. Teaching for Cosmopolitan Values and Collective Identities*, New York, Oxford University Press.
- Waldron, Jeremy (2004), *Law and Disagreement*, New York, Oxford University Press.
- Waldron, Jeremy (2013), « Political Political Theory: An Inaugural Lecture », *The Journal of Political Philosophy*, vol. 21, n° 1, p. 1–23.
- Walzer, Michael (1994), *Thick and Thin. Moral Argument at Home and Abroad*, Notre-Dame, Notre-Dame University Press.
- Weiler, Joseph H.H. (1997), « To be a European citizen - Eros and civilization », *Journal of European Public Policy*, vol. 4, n° 4, p. 495-519.
- Weiler, Joseph H.H. (2001), « Federalism Without Constitutionalism: Europe's *Sonderweg* », in K. Nicolaïdis and R. Howse (eds.), *The Federal Vision*, Oxford, Oxford University Press, p. 54-70
- Weiler, Joseph H.H. (2012), « Prologue: global and pluralist constitutionalism – some doubts », in G. de Búrca & J.H.H. Weiler (eds), *The Worlds of European Constitutionalism*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 8-18 et p. 301-309.
- White, Jonathan (2010), « Europe and the Common », *Political Studies*, vol. 58, p. 104-122.
- Wright, Julian & Jones, H.S. (2012), *Pluralism and the Idea of the Republic in France*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Young, Iris Marion (1989), « Polity and Group Difference: A Critique of the Ideal of Universal Citizenship », *Ethics*, vol. 99, n° 2, pp. 250-274.
- Young, Iris Marion (2000), *Democracy and Inclusion*, Oxford, Oxford University Press, 2000.